UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

MEMOIRE DE MASTER

FEMME PHILOSOPHE DANS LES LYCEES ET COLLEGES DU BENIN

Présenté par :

Bintou AMAGNAN

Sous la direction de :

Mme Ariane DJOSSOU SEGLA,

Maître conférence des universités

de CAMES/ FASHS/ UAC

Et

Sous la co-direction de :

Mme Adolé Félicité AKUESON

Maître-assistant des universités

de CAMES/FASHS/UAC

ANNEE ACADEMIQUE : 2021-2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE II

RESUME V

SUMMARY V

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I – GENERALITES 3

CHAPITRE II - LA FEMME PHILOSOPHE EN SITUATION DE CLASSE 9

CHAPITRE III – LE REGARD DE LA SOCIETE SUR LE STATUT DE LA FEMME ENSEIGNANTE DE LA PHILOSOPHIE AU BENIN 24

CHAPITRE IV – APPROCHE CRITIQUE 49

CONCLUSION 62

REFFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 64

TABLE DES MATIERES 66

A

Mon feu père,

Ma mère,

Et Madame Ariane DJOSSOU SEGLA.

REMERCIEMENTS

Ce travail ne pourrait pas être réalisé sans l'œuvre de Dieu, sans le soutien matériel et moral de quelques personnes que nous devons remercier.

Tout d'abord, nous sommes profondément reconnaissante envers Madame le professeur Ariane DJOSSOU SEGLA pour avoir accepté non seulement de diriger ce travail en tant que la directrice de mémoire, mais également, nous aimerions la remercier pour tous les soutiens, pour nous avoir motivée à continuer les études et pour les renseignements qu'elle nous a donnés pendant la rédaction de ce mémoire. Nous avons été particulièrement touchée par sa présence, dans laquelle il nous a semblé percevoir bien davantage qu'une simple guidance professionnelle. Nos remerciements vont également à l'endroit de Madame Adolé Félicité AKUESON, pour avoir accepté de diriger ce travail, ses idées, ses conseils nous ont été très utiles. Merci pour nous avoir motivée. Cette attention constante a probablement joué un rôle prépondérant dans l'organisation de notre travail. Elles nous ont beaucoup encouragée, dès nos premières rencontres. Nos efforts n'auraient pas pu aboutir aux présents résultats sans le précieux encadrement de nos illustres Professeurs du Département de Philosophie de l'Université d'Abomey-Calavi. Merci pour leur soutien moral et leur détermination dans l'organisation de notre travail à travers la formation qu'ils nous ont donné. Ils nous ont accordé leur confiance et ont adhéré à notre souhait de travailler sur cet aspect féministe au regard de l'éducation africaine et celle béninoise en particulier.

Merci à notre mère, à nos frères et sœurs

Merci également à notre mari qui, malgré les pressions, a fait preuve de sagesse, et nous a portée sa confiance, ce qui a rendu possible tout ce parcours. Merci à nos enfants qui nous donnent la joie et la force de persévérer. Nous remercions également notre belle famille qui, malgré le bord religieux islamique auquel elle appartient nous a laissé l'opportunité de réaliser nos rêves.

Un immense merci à Monsieur MOUSSA Iliassou Scina enseignant chercheur à la FASHS pour nous avoir appuyée, orientée moralement et accompagnée dans ce processus. A toutes les personnes qui ont participé à ce travail en particulier monsieur SAKA SIRA Djibrila, qui est plus qu'un frère, merci pour ses conseils et ses encouragements. Enfin, nous remercions tous ceux qui nous ont aidée sous bien d'autres rapports et qui par discrétion, ne voudraient pas être cités. Puissent-ils être comblés à la mesure de leur générosité.

RESUME

La toute première raison de la condition féministe tient à un constat permanent, les femmes sont en général laissées pour compte, non seulement elles sont naturellement des êtres faibles appelées à être exploitées par les hommes, mais également on les prive de leur liberté. Elles sont très peu représentées dans la plupart des organisations sociales. Alors, depuis toujours, nous nous sommes intéressée à tout ce qui est relatif la gent féministe de façon générale, quelles que soient son aire culturelle, ses origines, ses appartenances religieuses, politiques ou même idéologiques. C'était d'ailleurs en raison de cet intérêt que nous avions choisi de réaliser un premier travail de recherche sur la situation des femmes en mettant un accent particulier sur la femme philosophe et enseignante aux lycées et collèges du Bénin. La deuxième raison est, de façon pratique, liée aux expériences de vie, et aux problèmes dont les femmes enseignantes surtout celles philosophes sont confrontées. Ainsi, plusieurs fléaux ralentissent l'émancipation de la femme enseignante. Il y a entre autre des harcèlements sexuels par des administratifs, c'est-à-dire les chefs d'établissement qui usent de leurs pouvoirs pour traumatiser les femmes, ainsi que certains collègues qui placent la femme au second rang dans les instances de décisions. En effet, le niveau de représentativité de la femme philosophe en particulier, reste très faible dans les lycées et collèges béninois, car, déjà la philosophie est supposée être une discipline masculine d'après les préjugés. Pour certaines personnes, le rôle de la femme c'est le foyer. Elle est au foyer en tant que mère et pilier de la famille, elle s'assure de toute organisation familiale. Sa mission fondamentale est de prendre soin de son mari et de s'occuper des enfants. Malgré les souffrances de grossesse et de la maternité, la femme travail dure au foyer et exerce ses activités professionnelles. Par ailleurs, cette double fonction que la femme exerce, réduit sa capacité à exceller dans sa profession pour faire valoir son potentiel.

SUMMARY

The very first reason is a permanent observation, namely that women are generally left behind, not only are they naturally weak beings called to be exploited by men, but they are also deprived of their freedom. They are very poorly represented in most social organisations. So we have always been interested in everything to do with women in general, regardless of their cultural background, origins, religious, political or even ideological affiliations. It was because of this interest that we chose to carry out our first research project on the situation of women, focusing in particular on women philosophers and teachers in Benin's secondary schools.

The second reason is, in a practical way, linked to the life experiences and problems that women teachers, especially philosophers, have to face. Thus, several scourges slow down the emancipation of women teachers. These include sexual harassment by administrators called head teachers who use their powers and colleagues who see themselves as superior. Indeed, the level of representation of women philosophers in particular remains very low in Beninese high schools and colleges, because philosophy is already supposed to be a male discipline according to prejudices. Because of the double function of women. She is at home as the pillar of the family, she ensures all family organisation, despite the suffering of pregnancy and maternity, the woman works at home and exercises her professional trades.

INTRODUCTION

Pourquoi la vie d'une femme de façon générale est-elle constituée de mythes ? Et, pour quelles raisons les mythologies africaines attribuent-elles une place privilégiée à la femme ? Il faut dire que depuis des siècles, la question du féminisme est reléguée au second plan voire, un sujet tabou. Du fait de cette domination, et du fait des discriminations dont les femmes sont victimes, elles sont esclaves des hommes ou du moins leurs vassales. En effet la femme connait et vit perpétuellement un choc mental dès son bas âge jusqu'à l'âge adulte et même à sa vieillesse, pire, jusqu'à sa mort et même après sa mort. Or ce qui est normal, c'est la liberté que chaque personne dispose. Cette liberté est quand bien même naturelle que civile. Elle garantit et prônent l'égalité des sexes. Ainsi, les êtres humains possèdent les mêmes droits sans aucune distinction. C'est en cela que Thomas Hobbes, dans le *Léviathan* nous apprend que : « Le droit de nature que les écrivains politiques appellent communément jus neurale, est la liberté que chacun a d'user de sa propre puissance, comme il le veut lui-même pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa propre vie et, par conséquent, de faire, selon son jugement et sa raison propre, tout ce qu'il concevra être le meilleur moyen adapté à cette fin »[1] C'est en cela que la loi de nature appelée droit naturel est une norme protégeant tout humain qu'il faut préserver pour mieux sécuriser l'humanité. Hobbes trouve à cette question que : « une loi de nature (lex naturalis) est un précepte, ou une règle générale trouvée par la raison selon laquelle chacun a l'interdiction de faire ce qui détruit sa vie ou qui le prive des moyens de la préservé, et de négliger de faire ceux par quoi il pense quel serait le mieux préservé »[2]. C'est ce que souligne avec bon sens l'Article n°1 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 en ces termes: « Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits »[3]. Cette déclaration, précisément en article 2 selon laquelle les droits de l'homme ou les droits de la personne sont un ensemble de règles devant régir les rapports entre les personnes, « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autres, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de tout autre situation », a pour l'objectif de mettre fin aux injustices et aux inégalités humaines.

Ainsi, il est préférable de mettre fin aux préjugés portées à l'égard de la gent féminine, en passant par la prise de conscience des faits liés à la femme et ceci à partir des analyses et

[1] Thomas Hobbes, *Leviathan* (1651), chap.14, trad. G. Mairet, Gallimard, coll « Folio essais », 2000, p. 229-231. In *Philosophie Terminale* L, p. 456.
[2] Ibid, P. 456
[3] https://www.un.org/fr/*universal-declaration-human*-rights/

expériences vécues. A cet égard, la question fondamentale qui se pose semble avoir été abordé par bien d'auteurs parmi lesquels Simone DE BEAUVOIR occupe une place de choix. C'est à travers son ouvrage intitulé *le deuxième sexe*, que cette auteur revalorise sinon, martèle l'importance de la femme dans la société. Ce mémoire qui porte particulièrement sur la femme et philosophe dans les lycées et collèges du Bénin, a pour objectif d'examiner la place ou l'image de la femme philosophe dans le domaine de l'enseignement précisément, l'enseignement de la philosophie. Autrement dit, notre dessein est de ressortir les diverses conceptions que l'opinion commune a non seulement de la femme enseignante mais en particulier celle philosophe. C'est justement dans cette perspective que s'inscrit Simone DE BEAUVOIR lorsqu'elle se donne pour lourde responsabilité d'établir des rapports de comparaison entre les genres et de marquer des décisions pour montrer à tout pris aux lecteurs et même à toute l'humanité, le niveau de souffrance, d'injustice, de violence, de taquineries de part et d'autre dont le deuxième sexe est victime. Malgré tant de cris pour garantir une meilleure condition de vie de la femme, des comportements, des préjugés et des discriminations persistent à l'égard de la femme philosophe au sein des lycées et collèges béninois. Au moment où par exemple d'autres trouvent que la philosophie n'est pas faite pour la femme par culture, certains la traite de femme égoïste et insupportable. Ce qui d'ailleurs fait qu'elle est peu représentée au sein des collèges et lycées béninois au titre d'enseignant. Tels sont la base des pressentiments que les gens se font de la femme philosophe en tant qu'enseignante au Bénin. Des inquiétudes de part et d'autre sont certainement un atout pour bien situer notre sujet de recherche. En effet, doit-on plus considérer la philosophe masculine que féminine ? Les connaissances doivent-elles être perçues différemment ? L'enseignante philosophe n'a-t-elle pas un rôle primordial à jouer dans l'éducation béninoise ? Quelle place occupe-t-elle dans le système éducatif béninois ? Comment arrive-t-elle à réaliser sa fonction enseignante vue qu'elle a des obligations ou des tâches auxiliaires? Est-il nécessaire de tout mettre en œuvre pour revaloriser le statut de la femme philosophe au Bénin? L'éducation béninoise n'a-t-elle pas besoin de l'expertise féminine pour son émergence? Est-elle véritablement représentée au sein des collèges et lycées Béninois ? Si non, Comment parviendrons-nous à créer dans l'enseignement béninois un cadre de justice du genre ? Que fait le législateur béninois pour éviter que les femmes ne soient victimes des discriminations et des méchancetés ? Le respect des droits des femmes ne constitue-t-il pas une source de paix ? La société ne se trompe-t-elle pas au sujet du féminisme ? N'a-t-on pas besoin de l'expertise de la femme philosophe pour un meilleur élan du Bénin ?

CHAPITRE I – Généralités

La problématique de la femme depuis ses origines jusqu'à nos jours se conçoit de façon divers, ceci d'une culture à une autre et d'une religion à une autre. C'est ainsi que les écrits saints tels que la bible [4] et le coran[5] nous montrent la conception que l'on doit avoir de la femme au côté de l'homme. On se demande, Dieu a-t-il spécifiquement fait la nature féminine ? Peut-on totalement faire confiance à la Bible et toujours soutenir que la femme est la dernière personne que Dieu a faite ? Qui est-elle ?

1-1 Définition des concepts

Face à la grande question qu'est ce qu'une femme ? Qui est-elle ? Simone De Beauvoir mentionne les propos recueillis de la société dans son ouvrage intitulé *Le deuxième sexe tome2* selon lesquels : « La femme se perd, est perdu »[6]. Il est nécessaire de répondre que la femme désigne l'être humain de sexe féminin, par opposition à la fille qui deviendra femme plus tard, c'est d'ailleurs pour cela que le terme s'emploie généralement quand il s'agit d'une adulte. Elle est telle que BAUVOIR le mentionne dans le dit ouvrage : « Tata mulier in ultero : c'est une matrice »[7] Raison pour laquelle elle est réputée pour être plus sensible et plus pacifique que l'homme, en tant que son épouse. Ce qui signifie que chaque être a un rôle bien déterminé dans la société.

C'est pourquoi, Platon, pour ce qui concerne les classes sociales, pense concrètement qu'il faut des politiques sociales qui résident bien évidement dans des réformes des états. En effet, dans la *République*, Platon fait dire à Socrate : « vous êtes tous frères dans la cité, leur dirons nous, continuant cette fiction ; mais le Dieu qui vous a formé, a fait rentrer de l'or dans la composition de ceux d'entre vous qui sont capables de commander : aussi sont-ils les plus précieux. Il a mêlé de l'argent dans sa composition des auxiliaires ; du fer et du airain dans celle des laboureurs et des autres artisans. Pour l'ordinaire, vous engendrerez des enfants semblables à vous-mêmes ; mais comme vous êtes tous des parents, il peut arriver que de l'or naisse un rejeton d'argent, de l'argent un rejeton d'or, et que les mêmes transmutations se produisent entre les autres métaux. »[8]

[4] Genèse 1, verset 27
[5] Sourate 2 verset 228
[6] Simone De Beauvoir, *deuxième sexe tome2* p.13
[7] Ibid, P. 13
[8] Platon, la *République*, Paris G. Flammarion, 1966, P. 166-167

En effet Platon mentionne dans le dit ouvrage que la femme a le rôle de s'occuper de la citer pour l'agrandir. Contrairement à KANT et aux philosophes du moyen âge qui développe l'idée selon laquelle la femme n'est pas faite pour les grandes réflexions. Elle est un homme manqué. Quant à Cheick Amadou, le rôle de la femme c'est de rester à la maison. Le sens étymologique nous procure des informations au sujet de la femme. En effet du latin ''fémina''; la femme signifie celle qui enfante, celle qui nourrit c'est-à-dire fecundus et qui donne la vie. Son écriture tient compte de son origine ''femelle'' et son étymologie précédemment décrit.

Ce qui est connu de tous, c'est comment la femme devient épouse ou assume sa féminité. Mais l'idée de procréation reste un mystère pour l'instant. La responsabilité de ce mécanisme repose de ce point de vue sur la question divine. C'est justement dans cette logique que le lexicologue Jean PRUVOST nous fait connaître à travers sa publication dans le journal LE FIGARO la pensée de Richelet qui définit le mot ''femme'' comme une : « Créature raisonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme.»[9] En effet, ni l'homme ni la femme n'a aucune liberté de choix dans le processus de procréation contrairement à ce que Sartre pense : « Il n'y a pas de nature humaine parce qu'il n'y a pas de Dieu pour la concevoir. »[10] Dans ce cas, cela semble être une erreur, puisque tout ce qui existe, existe parce que Dieu existe. Il est le seul et l'unique responsable de tout dans ce monde. Justement, dans cette perspective que les philosophes de la renaissance sont lorsqu'ils mettent Dieu au centre de tout. Entre autre, Saint Thomas D'AQUIN nous informe que : « Il y a donc un être qui est la cause de toute existence, de toute bonté, de toute perfection, et là ce que tous les hommes appellent Dieu »[11]. Si Dieu a donné le pouvoir et la capacité à la femme de donner vie bref d'enfanter et de nourrir, n'est- elle pas le genre capable d'éduquer, d'orienter, de former ou d'apprendre et bien l'enfant ? Si tel est le cas, beaucoup d'activités doivent être dirigées par la femme en l'occurrence l'enseignement. Celle-ci peut être définit comme une action de transmettre des connaissances à un élève ou à un apprenant à partir des formations et expériences qui déterminent cette fonction dite sacerdoce. En effet, une femme philosophe en situation de classe est une femme qui se donne pour charge et responsabilité non seulement d'éduquer mais également d'apprendre à vivre aux apprenants pour leur propre bien et celui de la société. Dans la mesure où, l'enseignement consiste à faire la part des

[9] Jean PRUVOST, Publié dans le *FIGARO* le 11/03/2018 à 12:44

[10] Jean-Paul SARTRE, *l'existentialisme est un humanisme*, P. 21-24 pas, Ed Nagel, réédition 1967.

[11] Saint Thomas D'AQUIN, *somme théologique*, partie 1, question 2, de l'existence de Dieu, article 3, Dieu existe-t-il ? in *la pensée* de Saint Thomas d'AQUIN, choix de textes, G. Truc, Paris, Payot, 1924, trad. Vivès, P. 60-65

choses, à moraliser, à conscientiser et à inculquer le bon sens à partir de l'éthique et de la morale. Ceci est le rôle fondamental de la philosophie. Puisque son sens étymologique l'indique déjà à partir de son origine grecque qui signifie amour de la sagesse. Ainsi, elle peut être définie comme une analyse rationnelle du sens de l'existence humaine, de manière individuelle et collective, ayant pour fondement la compréhension de l'être. Ce qui concrètement caractérise la philosophie, c'est le sens de l'esprit critique en toutes pensées et réflexions.

1-2 Historique du statut de la femme

Pendant longtemps, la femme est considérée comme un être inferieur et classée hors de tout arsenal historique. En effet presque les histoires des peuples et continents dans le sens général, et ceci dans l'antiquité ne prennent pas en considération le genre féminin, dans un sens où elle est cet être, consacrée au foyer pour l'éducation des enfants, le bien être de l'époux et celui de la famille.

Par ailleurs, depuis l'antiquité jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, les sociétés occidentales, asiatiques et africaines accordent un traitement de manière générale favorisant les hommes et assujettissant les femmes, tant au point de vue du droit que des usages et coutumes. En effet, les grecs considéraient la femme comme une marchandise à la vente et à l'achat. C'est l'homme qui jouissait de tous ses droits. La femme, elle n'avait aucun droit. C'est en cela que le célèbre philosophe grec Socrate dit : « l'existence de la femme est la source majeure de la destruction du monde ; la femme est semblable à un arbre empoisonné dont l'apparence est joli, mais lorsque les oiseaux mangent de celui-ci, ils meurent instantanément !! »[12] Chaque communauté avait une image de la femme. L'attitude des communautés Romaines envers la femme était violente. Les Romains croyaient que la femme n'avait pas d'esprit et cette dernière n'avait aucune importance ni droit. Leur devise était : « la femme n'a pas d'esprit.»[13] En outre, ils châtiaient les femmes en leur versant de l'huile bouillie sur le corps, l'attachées à des colonnes galoper le plus rapidement possible jusqu'à sa mort. Cela est pareil chez les Indiens où il faut nécessairement brûler la femme veuve après le décès de son mari. Les chinois eux autres avaient la possibilité ou le droit de vendre non seulement leurs épouses, mais également la capacité de les enterrer vivantes. D'autres comme les juifs considéraient la femme comme une malédiction, puisqu'elle a persuadé Adam et l'avait

[12] Socrate, *Internet*, philosophe grec
[13] *Internet*

poussé à manger le fruit interdit. Ainsi, pour eux la femme est souillée surtout lorsqu'elle est en menstruation et il lui est interdit de toucher les objets au risque de souiller la maison. Le pire, c'est que la femme n'hérite pas de son père si elle a des frères. A ce sujet, elle est un démon selon les chrétiens. C'est comme si ''la femme n'appartenait pas au genre des êtres humains''. Cela justement amène le saint chrétien Bonaventure a dit lors de ses prêches que : '' quand vous voyez la femme, ne pensez pas que vous voyez un être humain, ni un être sauvage, mais ce que vous voyez c'est Satan en personne, et ce que vous entendez c'est le souffle du serpent''. Il est même interdit d'accorder à la femme le droit à l'autorité sur une chose dans certaines communautés comme l'Angleterre où on a prohibé à la femme la lecture de l'Evangile. Puisqu'elle est considérée comme un être impur. Raison pour laquelle elle est créée pour servir l'homme. N'est-il pas injuste de reléguer la femme au titre d'esclavage ? Cette façon de vivre est sauvage et nous réduit aux peuples primitifs où les droits humains ne sont pas concrètement rendus. Les hommes n'usent ils pas de leur force naturelle pour s'auto imposer et prendre le dessus ? N'est ce pas justement ce point de vue qu'on retrouve avec Rousseau lorsqu'il estime que pour avoir un Etat idéal il faut que le plus fort abandonne sa force pour respecter les normes sociales. Car : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours maitre s'il ne transforme pas sa force en droit et l'obéissance en devoir. » [14] Puisque pour Rousseau les hommes sont égaux et personne ne peut user de sa force où de son pouvoir pour discriminer l'autre. Car : « … aucun homme n'a aucune autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes. » [15] En effet, si Aristote fonde la justice essentiellement sur l'égalité proportionnelle, la question fondamentale que l'on doit se poser est de savoir si ce n'est pas une injustice observée dans nos sociétés lorsqu'on réalise que certains hommes sont libres d'éprouver leur désir au moment où d'autres en sont esclaves. N'est-ce pas parce qu'ils sont animés de la volonté de toujours violer le droit de leur semblable ? Il faut quand même reconnaître qu'au moment où des efforts sont faits pour mettre fin à ces dominations, d'autres acteurs comme Hitler développe une politique contraire qui consiste à manœuvrer son peuple : « Nous aspirons non pas l'égalité, mais à la domination. Le pays de race étrangère devra redevenir un pays de serfs, de journaliers agricoles ou de travailleurs industriels. Il ne s'agit pas de supprimer les inégalités parmi les

[14] Jean-Jacques ROUSSEAU, *du Contrat social*, Paris, le Livre de poche, 1996, P. 22
[15] Ibid., P. 23

hommes, mais de les amplifier et d'en faire une loi. »[16] Car pour lui, pour avoir la paix il faut préparer la guerre.

C'est ainsi que, les traditions accordent une importance particulière au rôle social de femme au foyer, qui doit se consacrer aux tâches ménagères, à la reproduction et à l'éducation des enfants, la femme tout particulièrement est considérée comme inférieure, et dont les droits sont bafoués, voire inexistants, et dont le rôle dans la société est quasi inexistant, des fois par ignorance, des fois par égoïsme ou par orgueil même si ce rôle de femme au foyer n'exclut pas l'exercice d'une profession, notamment depuis la révolution industrielle au XIX^{e} siècle, la dévalorisation implicite de ce rôle de '' femme traditionnelle '' est récente, liée au poids grandissant pris par la sphère économique dans le monde.

L'idée de l'égalité des sexes ne s'impose ainsi que récemment, les femmes ont su bien avant tenter de s'affranchir des contraintes et différences qui leur sont imposées. On ne saurait cependant parler d'une évolution continue de la condition féminine vers l'émancipation féminine, si elle ne s'y est pas impliquée. Car son histoire est ponctuée par d'importants retours en arrière, y compris lors des périodes révolutionnaires. Par conséquent, les histoires consacrées aux luttes féministes sont étroitement liées sur l'échelle mondiale.

En effet, au Bénin, comme dans d'autres pays africains, l'histoire des femmes est marquée par le poids des traditions et cultures. Les femmes généralement jouent un rôle majeur dans le développement des activités Béninoises en tant qu'Amazones. Elles luttent pour leurs droits et commencent à accéder, en nombre limité, à tous les secteurs professionnels et échelons de la société, s'appuyant sur le dynamisme du milieu associatif, l'évolution progressive du cadre juridique et les mutations du monde contemporain, notamment celles liées aux technologies. Quand bien même, les femmes occupent une place donnée dans nos sociétés patriarcales, elles sont dominées du point de vue traditionnel. C'est le cas des redoutables amazones du Dahomey. Etant proche du roi avec les pouvoirs qui leur sont confiés, elles n'ont pas la possibilité de s'exprimer librement. Leurs libertés d'expression dépendaient justement des principes traditionnels munis par des interdictions surtout à la gent féminine. Certainement dans cet ordre d'idées qu'un auteur béninois du non de Gildas OUNSOU annonce dans l'un de ses ouvrages intitulé *un miroir dans le noir*, que des décisions sont prises sur la femme sans son consentement, après ou avant sa mort. Ce type de

[16] Hitler cité par Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Prés. Afric, 1955, P. 13

comportement ou de décision semble être une injustice sociale basée sur nos traditions et parfois par égoïsme à l'endroit des femmes. Cela se traduit parfois comme déjà évoquer par des interdictions, des accusations injustes, des prises de décision sur la femme. Gildas OUNSOU s'exprime en effet, en ces propres termes : « Nous ne versons pas de dot à une femme qui a cédé sa virginité à une autre famille avant de franchir le seuil de notre maison »[17]. Toutefois, aujourd'hui le Bénin a connu une légère amélioration où les béninoises se retrouvent à une place non négligeable grâce aux nouvelles prises de décision pour une instauration d'une nouvelle éducation. Cela fait qu'on compte désormais de femme à la tête des instances de décision du Bénin dont Rafiatou KARIMOU fut la première femme ministre, précisément nommée ministre de la santé en 1989. Trente ans plus tard, le classement international établi au 1er janvier 2019 par l'Union interparlementaire (IPU) place le Bénin en 106e position sur 188 pays, avec 4 femmes sur un total de 22 ministres, soit 18,2 %[18]. Ce qui est insignifiant et l'objectif a été de poursuivre la valorisation et l'intégration de la femme à un niveau encore plus important à travers les sensibilisations par le biais des organisations. Le résultat est que les femmes sont massivement impliquées dans la gestion de l'Etat béninois depuis le temps révolutionnaire jusqu'à nos jours. Non seulement, ces femmes sont ministres, mais également elles sont des députés, préfets, maires, conseillés, chefs de partis politiques. Bref elles occupent des postes qui ne sont pas des moindres. Cette évolution progressive est qu'on trouve des femmes dans toutes leurs diversités exercer leurs volontés. Par conséquent la philosophie en tant que discipline de folie, d'imbécilité, de menteur et des rêveurs était entre temps interdite aux femmes dans certaine société. Aujourd'hui elle est enseignée partout par les hommes et les femmes.

[17] Gildas OUNSOU, *un miroir dans le noir*, ed Gilous (nouvel). 2019 P 85.
[18] https://fr.wikipedia.org/wiki/condition_des_femmes

CHAPITRE II - La femme philosophe en situation de classe

Sur le plan méthodologique, la philosophie féministe fait montre d'une créativité aussi impressionnante que nécessaire. La philosophie bien qu'étant une discipline enseignante, toute personne philosophe, en particulier la femme philosophe doit disposer de moyens surtout moraux et intellectuels pour réaliser sa mission en tant qu'enseignante.

2-1 L'impact de la femme philosophe dans l'enseignement

Admettons qu'on soit une femme et que sa situation socio-économique soit ainsi faite qu'on ait la possibilité de s'inscrire en philosophie. Admettons également qu'on n'ait pas la charge d'un ou plusieurs enfants, qu'on n'est pas sous la responsabilité de l'homme, qu'on ne soit pas dans l'obligation de cesser ses études et qu'on n'ait pas à travailler à temps plein. Dans ce cas, on aura la liberté de s'inscrire dans le programme d'études de son choix. Pourquoi ne choisira-t-on pas la philosophie ? Justement parce qu'une telle discipline ne semble pas particulièrement adressée aux femmes comme l'attestent les préjugés.

Il faudrait de ce point de vue, que chacune de ces femmes dites philosophes et enseignantes puisse se regarder dans un miroir et s'encourager, belle ou laide que se trouvant dans le miroir, cela importe peu, ce qui compte et le plus important c'est la sagesse et le savoir total dont elles disposent. Ainsi, elles doivent se sentir utiles pour elles même et pour leurs nations, puisque l'objectivité principale qu'elles se donnent est de former à travers la qualité de l'enseignement qu'elles transmettent aux apprenants dans les lycées et collèges pour garantir tout développement durable. Le plus important est que les femmes philosophes en particulier et en général ceux ou celles qui enseignent ou transmettent un savoir osent réaliser une tâche difficile que les apprenants eux même ne souhaitent jamais devenir. En effet, enseigner c'est oser, c'est un sacerdoce, c'est aussi une vocation. Ainsi, la femme philosophe se sent-elle dans les mêmes conditions que l'homme lorsqu'elle est en situation de classe ? Cette question doit amener les uns et les autres à une prise de conscience et à éviter ou empêcher qu'on face de la question des femmes philosophes une sorte de sauce béchamel. C'est-à-dire que la problématique de la femme philosophe ne doit plus être un sujet, livré désastreusement au service libre dans toutes les discussions sans jamais oser approfondir ce qu'il y a de possible et de meilleur pour une condition idoine.

D'abord l'enseignante philosophe joue un rôle primordial dans l'éducation des enfants de notre cher et beau pays le Bénin. Malgré que les ressources soient limitées et que les conditions soient difficiles, elle est consciente que c'est une discipline relativement enseignante

reposante sur la morale et l'éthique, dont elle doit accomplir sa mission et ceci, bien. En temps que mère, son enseignement ne se résume pas aux textes écrits par rapport à la pédagogie où au programme d'étude, mais elle assume ses responsabilités en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés de façon naturelle. C'est cette responsabilité que Max WEBER appelle l'éthique de la responsabilité. Il dit à juste titre : « nous devrons répondre des conséquences prévisibles de nos actes »[19]. C'est là, la différence que l'on pourrait établir entre le type de genre enseignant. Puisqu'un enseignement est éducateur, l'enseignant philosophe n'exerce pas sa fonction au même titre que l'enseignante philosophe. En effet, elle n'est pas seulement en classe pour donner des cours, faire des évaluations, organiser la discipline. Mais plutôt, elle doit être là comme une maman qui a la responsabilité d'éduquer ses enfants. Ainsi aux yeux des apprenants, cette dernière a une importance et occupe une place dans leur cœur. Tout comme ce qui se passe dans les familles dont nous appartenons. Les enfants ont un attachement particulier à leurs mamans que leurs papas, ainsi vice versa. Non seulement il n'y a pas de méfiance entre eux puisqu'elles savent les aborder, elles sont dotée d'un pouvoir d'écoute, mais également elles usent de l'amour maternelle. Elles savent à quel moment rougir et à quel moment baisser le ton. Ce qui d'ailleurs est une richesse. Cela, déjà constitue un atout pour la bonne réalisation de son métier enseignant. Parce qu'il y a facilement la communication et la compréhension au niveau des apprenants dans la mesure où ils sont près de leurs mères et sont plus relaxes, contrairement à l'homme qui se présente à eux. Et comme dans le foyer l'enfant s'attache à sa mère, il s'éloigne de son père pas à cause de sa méchanceté, mais cela est dût aux conditions maternelles qui sont multiples, le lien ; c'est depuis la grossesse jusqu'à l'accouchement, et après l'accouchement il en existe bien d'autres.

Elle est quand même une image de la famille puisqu'elle sait ce qu'elle doit faire pour le bien être de sa famille. C'est un impératif catégorique d'assurer au bien être de sa famille, car elle est le pilier de la famille c'est en cela qu'elle joue son rôle de femme. La femme ne doit pas uniquement s'occuper de ses enfants, c'est injuste. Tous les enfants du monde où qu'ils se trouvent, s'il y a une femme, cette dernière devient une mère. Et c'est en cela qu'elle accomplit son devoir. Emmanuel KANT explique mieux cet impératif à travers sa deuxième maxime qui dit ceci : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais comme un moyen… »[20]. Ou à travers sa troisième maxime qui stipule que : « Agis comme si tu étais

[19] Max WEBER, *le savant et le politique* (1919) trad. J. Freund revu par E. Fleischmann et E. de Dampierre, Pion 1959, 10/18, coll. « bibliothèque » 1963, P. 206-207 in philosophie terminal L, Hatier, P. 293-294.

[20] Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, Partis, PUF, 1949, p. 150-151

législateur en même temps que sujet dans la république des volontés »[21] la femme a en effet, un sens d'agir pour le bien être de la famille, cela constitue un devoir pour elle. Ce qui revient à dire qu'elle a des obligations vis-à-vis de sa famille et assure le bien être de son entourage. Et elle se doit de les réaliser. KANT dans ce cas dira que chaque personne doit: « faire ce que dois advienne que pourra »[22]. Et c'est ce que la femme fait. En le faisant, elle affirme son humanité et son rôle de femme.

Admettons que les femmes envisagent toutes, subir des obstacles avec une mentalité de guerrière solitaire plus sereine. Elles rassurent dans les appréhensions par l'idée que ces obstacles envisageables sont jusqu'ici des faits abstraits et sans visage, inoffensifs. Elles ne doivent pas normalement avoir des bâtons dans les roues. Si c'est le cas, elles ont de la chance et tout semblera être bien, et facile dans la réalisation de leurs ambitions. Sinon que le monde dans lequel nous vivons n'est pas ouvert à la femme. Un monde entre temps fermé à la femme du point de vue réalités endogènes. Il est temps de s'y mettre. Parce que les cours étaient principalement donnés par des hommes qui font lire rien que des textes des hommes aux apprenants, ils étaient en partie collègues entre hommes. Nous avons connu ce système d'enseignement en philosophie, cette forme d'éducation basée sur rien que l'enseignement masculin contribue aux démissions anarchiques des filles. Elles sont massivement représentées au premier cycle et progressivement qu'elles évoluent, elles estiment que l'école est une affaire d'homme. Ainsi, elles se sentent incapables.

Cela interpelait la conscience des élèves, en particulier, les filles, qui se demandaient pourquoi les femmes sont rares dans le système éducatif, surtout les femmes philosophes ? Quel exemple cela donne ? Les tentatives pour expliquer les raisons qui font que le domaine de la philosophie est réservé aux hommes ne manquent pas dans le paysage académique. À qui la faute ? On place parfois la faute sur les femmes, qui ne seraient pas douées pour la philosophie ou les sciences en général. C'est d'ailleurs ce qu'expliquent certains philosophes, jeunes et moins jeunes, au nombre desquels on retrouve sans surprise Nietzsche, Hegel, Stuart Mill et bien d'autres. Selon l'école philosophique à laquelle on appartient, on peut soutenir que les femmes qui aspirent à des études en philosophie sont découragées par le style combatif des débats qui fait le propre de la discipline par l'image du philosophe à laquelle elles ne correspondent pas. Des débats masculins qui excluent les femmes puisqu'ils sont trop musclés pour elles. Généralement, beaucoup de personnes pensent que, les femmes sont faites pour la maison. Des doutes, des étonnements et interrogations ne cessent de traversés les esprits des

[21] Ibid, p. 30
[22] Ibid, p. 30-31

apprenants. Pourquoi des enseignements purement masculins ? La philosophie est- elle une affaire d'homme ? Mais pourquoi est-elle enseignée aux filles si pour finir elles n'opèrent pas un tel choix? Les femmes ne sont-elles pas dotées de bon sens, du bien, de la justice, de la vérité ? Bref ne sont-elles pas vertueuses étant donné que c'est la vertu qui caractérise la philosophie selon les pensées de Socrate[23] ? Nous refusons d'envisager l'hypothèse d'une incompétence innée, mais nous pensons que d'autres hypothèses méritent qu'on s'y attarde. Les femmes, pensez-vous qu'on vous noircit le tableau ? C'est vrai qu'on décrit le négatif, on insiste sur ce qui pose problème, on met en évidence des détails difficiles, on vous présente les obstacles. Mais ce sont des étapes pour que ça bouge pour elles.

En effet, depuis la création du département de philosophie à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, les femmes étaient rares. Elles n'existaient presque pas. Mais au fil des temps elles se sont impliquées corps et âme pour marquer leur présence dans l'histoire de la philosophie béninoise. Ceci étant, en 2018 madame Ariane DJOSSOU SEGLA, Maître conférences des Universités de CAMES/ FASHS/ UAC, Professeur de Philosophie, pour la première fois dans l'histoire de la philosophie devient cheffe de Département. Cette bravoure encourage aujourd'hui les femmes philosophes à emprunter les pas, à enseigner et plus chercher à aller de l'avant puisque le terrain est déjà balisé. Dans la mesure où elle s'intéresse au genre en mettant un accent particulier sur le féminisme, un genre dont les droits sont bafoués par les hommes. Alors qu'il est annoncé dans l'Article n°1 et 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui se présentent respectivement comme suit : « Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits »[24], « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion publique ou de toute autre opinion national ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation »[25]. L'ensemble de ces droits semble être négligé par les hommes qui sont en quelques sortes des personnes plus puissantes et qui pensent tout gérer. Des inégalités sociales à l'égard des femmes s'observent également à travers nos cultures. Ainsi des organisations telles que l'ONU en ont fait une préoccupation majeure à travers des conférences. Cette organisation défend l'égalité entre les humains. Par conséquent, en juin 1993 la conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne marque un tournant décisif dans la reconnaissance des droits fondamentaux des

[23] PLATON, *Apologie de Socrate, GF Flammarion, p.112-113*
[24] https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/
[25] Ibid.

femmes. Il est dit en effet : « les droits des femmes sont aussi des droits humains »[26]. L'objectif fondamental est de mettre fin aux violences, aux discriminations et aux dominations à la gent féminine. Si ces systèmes de défense sont bien en place dans le but de blâmer ou de mettre fin aux inégalités, les discours discriminants, ils remettent en cause une situation ancrée dans les cultures et les mentalités pour que le bien-fondé de la petite maison des philosophes accorde une place de valeur importante au genre féminin. C'est ainsi que des stratégies concrètes seront mise en l'œuvre pour le bon suivi des femmes philosophes qui désirent enseigner, déjà, parce que la charge est colossale pour une bonne construction de la Nation et un modèle à suivre.

En nous référant même au *vocabulaire technique et critique de philosophie*, de André LALANDE, force est de constater que la notion de justice « s'emploie en parlant de l'équité et de l'égalité. » Pour lui : « être juste (en parlant des choses), c'est être conforme à un droit soit naturel, soit positif. Par suite, ce qui est exact, correct, précis… (En parlant des hommes) Qui juge de ces rapports avec autrui comme il jugerait du rapport de deux personnes étrangères ; et qui, lorsqu'il juge entre plusieurs autres, ne se laisse par aucune faveur ni aucune haine préexistent. Etre juste, en ce sens, est donc une qualité essentiellement formelle, qui consiste à s'abstenir d'agissement égoïste et de jugement partiaux. »[27]

De là tout est claire que la femme subit des injustices dans son milieu de vie, incapable d'agir selon ses choix. Certainement pour mettre fin à ces violences, que la déclaration universelle des droits de l'homme est lorsque dans sa reprise, elle proclame que : tous les hommes naissent égaux en droit. Car ils sont tous de Dieu, ils ont la même origine : toutes les âmes ont la même dignité, puisque toute, créées par un même Dieu ont été rachetées par le sang de Jésus-Christ selon la traduction chrétienne : « Voici je suis l'éternel, le Dieu de toute chair. »[28] Ces âmes venant de Dieu doivent être purifiées et éduquées. A cet effet, les hommes font recours à la philosophie pour se responsabilisé. Car pour Platon ‘’la vraie philosophie est utile à toute âme’’[29]

Ensuite, le genre féminin au titre d'enseignant constitue un facteur d'éradication des harcèlements sexuels en milieu scolaire au sein de nos lycées et collèges. Dans la mesure où,

[26] Ibid.

[27] André LALANDE, *vocabulaire technique et critique de philosophie* ,Paris, PUF, 1926, P. 551

[28] Gérémi 32-27

[29] Platon, *Apologie de Socrate, Criton, Phédon,* Paris, Galimmard, 1950. Plus précisément dans le *Phédon*, à travers le rapport que Phédon fait à Echécrate, Socrate après sa condamnation, donnant une leçon de morale à ses disciples (en disant qu'un homme qui a réellement passé son existence dans la philosophie à une assurance justifiée au moment où il va mourir), éprouve un espoir confiant d'obtenir là-bas les plus grand bien. C'est pourquoi « la philosophie, dit-il, est un moyen de purification de l'âme. »/

les élèves filles ont la capacité d'être éduqué par leurs professeurs femmes qui ne sont pas simplement des enseignantes mais plutôt des mères. De même, du fait que les enseignants, c'est-à-dire les hommes éducateurs ont en esprit que ses apprenants sont gardés par une femme, ils craignent et ralentissent ce train de vie qui est l'harcèlement sexuel. Par ailleurs, il y a plus de quiétude avec la femme que l'homme en situation de classe. Ce qui, par ailleurs, évite des querelles et conflits de note. La femme n'a aucun intérêt à falsifier la note de son élève, par contre l'homme avec quelque chose en échange. Soit le sexe soit de l'argent. Mais l'enseignante en tant que mère ne se livre pas généralement à ces pratiques. Elle est épargnée de tous ces fléaux. Dans la mesure où la philosophie fait d'elle, une personne loyale, elle incarne la sagesse, la justice et le sens vrai. Cela s'explique mieux à travers sa rigueur. Ainsi elle est sincère à travers l'organisation des évaluations. Elle permet de mieux comprendre comment le genre des enseignants influe sur les performances d'apprentissage des élèves. Il faut soumettre un examen aux apprenants pour connaitre leur niveau. Et les femmes enseignantes le font concrètement sans aucune tricherie, parce que le genre féminin en général respecte les principes ou les normes. Raison pour laquelle il est dominé. Des données empiriques issues d'une analyse approfondie et standardisée de l'éducation dans nos milieux montrent qu'il faut réellement agir sur les politiques de recrutement des enseignants pour améliorer l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. L'union des cinq auteurs que voici BADAROU Moubarack, BOURAIMA Moukadam, DOSSA DAH Simon, QUENUM Daniel et BONOU HASSAN Aïchatou a évoqué dans le livre *initiation aux droits de l'enfant* que : « tous les enfants, garçons et filles sans discrimination doivent aller à l'école ».[30] Oui, mais il est également nécessaire que la femme soit représentée dans le système éducatif, quelle ait une place non négligeable. Car le déséquilibre entre hommes et femmes au sein du corps enseignant peut influencer de trois manières différentes les disparités entre les genres en matière d'acquis scolaires. Premièrement, un enseignant du même sexe que l'élève peut lui servir de modèle et renforcer son envie d'apprendre. Deuxièmement, l'enseignante philosophe joue un rôle capital lorsqu'il s'agit d'instaurer un climat d'égalité entre filles et garçons ou d'éviter un climat de discrimination au sein de la classe. Troisièmement, les enseignantes peuvent offrir aux filles des contextes d'apprentissage plus sûrs, évitant d'éventuels problèmes de harcèlement sexuel et de violence liés au genre. Si de nombreuses études empiriques existent dans les pays développés sur les répercussions des résultats scolaires de l'interaction entre genres des

[30] BADAROU Moubarack, BOURAIMA Moukadam, DOSSA DAH Simon, QUENUM Daniel et BONOU HASSAN Aïchatou, *initiation aux droits de l'enfant*, en collaboration avec CODJIA Lambert et EDEA Thomas, lecture et correction par PONOU Nicolas

enseignants et des élèves, les recherches sont rares dans les pays en voie de développement. Nous avons observé que les filles obtenaient de meilleurs scores que les garçons lorsque la matière est enseignée par une femme. Car elles voient en celle qui lui donne la connaissance comme une référence. Elles s'efforcent à travailler dans le but d'emprunter les pas. Il faudrait de ce point de vue, tout au même reconnaitre que nos apprenants apprécient mieux les femmes philosophes enseignantes que les hommes. La différence de performance entre les genres était plus en effet, prononcée en philosophie. Nous avons également constaté que les filles apprécient plus la philosophie que les garçons quand l'enseignement est donné par une femme. Les filles occupent les premiers rangs presque dans toutes les classes. Quand bien même, d'autres ne sont pas tout à fait parfait, ils apprécient les cours de philosophie dispensés par des femmes. Généralement, quand c'est un homme, c'est des absences qui s'observent dans nos classes. Il est intéressant de noter que le fait d'avoir un enseignant du même sexe stimule fortement les résultats scolaires des filles. Avec des enseignantes, les scores des filles sont supérieurs en philosophie que par rapport aux scores obtenus avec des enseignants. En revanche, nous n'avons pas pu prouver que les résultats des garçons en philosophie changeaient en fonction du genre de leur enseignant. Les résultats du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC), révèlent cela, à la différence que leur analyse porte sur la mathématique et la lecture où il est dit que: « …les filles sont meilleures en lecture »[31]. Aujourd'hui, dans la plupart des régions du monde, l'enseignement devient un métier principalement féminin. Les femmes sont majoritaires parmi les enseignants intervenant dans les écoles, lycées et collèges des pays développés, contrairement aux pays en voie de développement. Soit, respectivement, un pourcentage d'environ 84,50% et 59, 30%. Ainsi, avec le Rapport du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs PASEC[32], on découvre en 2015 qu'environ 36,9 % seulement des enseignants des écoles des pays d'Afrique francophone que voici étaient des femmes, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Tchad, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Enfin du point de vue économique, on note généralement que la fonction permet à la femme de s'affirmer en contribuant au plan financier aux besoins de la famille. Selon l'UNESCO, l'éducation doit être un moyen de donner également aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent. Cet apprentissage doit aussi prendre en compte les valeurs, les attitudes et les comportements qui permettent aux individus d'apprendre à vivre ensemble dans un monde

[31] https://www.pasec.confemen.org/pasec2014/
[32] Ibid.

qui se caractérise par la diversité et le pluralisme. Dans cette perspective, l'éducation est un mécanisme qui forge l'individu dans la société et lui permet de faire face à la réalité sociale et de s'adapter à toutes les conditions. Cette fonction d'éducation doit en fin prendre concrètement en considération l'enseignement des hommes et des femmes puisque chaque genre joue son rôle conformément aux attentes du secteur. Ils sont, tout au même formés pour l'exécution des programmes dans les divers ordres d'enseignement. En effet, si le genre est intégré dans les projets mis en œuvre afin de favoriser et de faciliter l'émergence de la gent féminine dans la reconnaissance de ses mérites, il est important de scruter la mise en œuvre du genre dans le milieu professionnel de l'éducation. C'est d'ailleurs l'objet de cette recherche qui cherche à mettre en lumière la femme enseignante de façon générale et en particulier celle philosophe dans son milieu professionnel notamment dans les cours secondaires.

Par ailleurs, le second cycle est en effet marqué par la philosophie. Considérée, comme une nouvelle discipline, tout apprenant faisant son entrée au second cycle s'intrigue. Non seulement elle relève d'une nouveauté, mais également elle recommande assez d'effort à cause de son sens universel. Ce qui explique également ce faible taux de représentativité des filles au second cycle. Vue qu'il faut consacrer assez du temps pour l'étude de la philosophie. Ainsi, pour ce qui concerne l'enseignement général, au moment où les diplômés de licence enseignent au premier cycle et ceux de la maitrise au second cycle dans certaines disciplines, telles que les lettres modernes, les sciences mathématiques et physiques, les sciences de la vie et de la terre, l'histoire et la géographie ; en philosophie le diplôme pour enseigner, c'est la maitrise vue que cette discipline est uniquement enseignée au second cycle. Cela constitue un problème aux filles puisqu'il a un temps rigoureux aux filles pour se mettre au foyer et avoir la chance de reproduire tandis que les garçons peuvent se marier à tout moment. Ces derniers ont vraiment le temps pour toutes formes d'études. Cela explique en effet, ce faible taux de femmes enseignantes dans cette discipline. Dans la mesure où très tôt les filles abandonnent les cours juste apprêt le premier cycle. Nous avons tous été élèves et voilà ce qu'on nous chantait chaque fois qu'on éprouvait le désir d'évoluer ''vous perdez votre temps'' ; ''vous allez à l'école de la stérilité'' ; ''au lieu de choisir le chemin le plus facile et de vite finir, c'est la folie qui vous''. Dès fois même ce sont des injures : depuis quand une femme se compare à l'homme ? D'autres le disent ouvertement la femme philosophe n'aura pas de mari. A cause du sens complexe de la philosophie. et puisqu'elle est la mère des sciences, elle semble être une discipline pas aisé à apprendre. Mais notre plus grand problème est de savoir quelle tâche revient à la philosophie dans les autres sciences. Les possibilités qui semblent s'offrir à la résolution sont : On peut essayer de donner une image, obtenue par voie d'induction, de la manière dont les philosophes

en général considèrent les problèmes sociaux. On peut également chercher à déterminer comment la philosophie, en raison de sa nature propre, doit concevoir ses problèmes.

Malheureusement, ces possibilités sont difficilement praticables. Il est difficile de grouper les différente, s opinions en une image cohérente, même si l'on fait abstraction de l'histoire de la philosophie et ne s'en tient qu'à la situation actuelle, les opinions sont très nombreuses et trop divergentes ; souvent elles s'écartent sur les points les plus décisifs. De l'autre coté, si l'on essaie de caractériser la tâche de la philosophie par une détermination de son ''essence'', on court le risque d'exclure, par une définition trop dogmatique, d'importantes tentatives opérées dans le domaine qui nous occupe.

Puisqu'ainsi, ni la description générale, ni la définition logique ne semble à recommander, il nous faut chercher une autre méthode. Le procédé le plus instructif nous a paru d'attirer l'attention sur certains points de l'ensemble des problèmes sociaux qui sont de nature à éveiller l'intérêt du chercheur averti de philosophie. C'est sans doute en indiquant les problèmes qui, de part leur nature propre, appellent une prise de position philosophique que l'on déterminera le mieux la tâche assignée à la philosophie dans l'ensemble du domaine.

2-2 Difficultés rencontrées par l'enseignante philosophe

L'hypothèse générale de la recherche est que L'habilité de l'enseignante philosophe est déterminée par des facteurs socioculturels et son degré de responsabilisation dans les cours. Il est question spécifiquement que des facteurs socioculturels limitent l'émergence de la femme enseignante philosophe du point de vue aussi bien éducatif que social. Le niveau de représentativité de la femme reste faible aussi bien dans le système éducatif que dans le processus de prise de décision dans l'enseignement. Raisons pour lesquelles le degré de responsabilisation de la femme enseignante demeure négligeable et dépend des politiques de l'éducation Béninoise. Cela fait qu'elle est très peu représentée dans nos lycées et collèges Béninois.

En effet, une enquête est réalisée dans six départements du Bénin en se servant de la base de données des Aspirants au Métier d'Enseignement (AME) pour le compte de l'année 2020-2021 et leur lieu d'affectation. Un accent particulier est mis au niveau de ces départements pour avoir de façon approximative le nombre d'enseignants philosophes affectés dans nos collèges et lycées au Bénin. Il s'agit de: l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora, de la Donga, du Zou et de l'Atlantique. Les informations de ces données de base en philosophie se présentent comme suit : Alibori 06 enseignants dont 0 femme ; Borgou 24

enseignants dont 06 femmes ; Atacora 11 enseignants dont 01 femme ; Donga 11 enseignants dont 02 femmes ; Zou 20 enseignants dont 05 femmes et Atlantique 24 enseignants dont 02 femmes. Soit un total de 96 enseignants dont 16 femmes avec un pourcentage de 16,66%.

<u>Tableau</u> : Statistique des informations de la base de données des Aspirants au Métier d'Enseignement (AME) en philosophie pour le compte de l'année 2020-2021 par Sexe et en pourcentage

Département	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	POURCENTAGE
	EFFECTIF	POURCENTAGE	EFFECTIF	POURCENTAGE		
ALIBORI	06	100%	00	00%	06	100
BORGOU	18	75%	06	25%	24	100
ATACORA	10	90,91%	01	9,09%	11	100
DONGA	09	81,81%	02	18,19%	11	100
ZOU	15	75%	05	25%	20	100
ATLANTIQUE	22	91,67%	02	8,33%	24	100
EFFECTIF TOTAL	80	83,34%	16%	16,66%	96	100

Il ressort de cette analyse que des enseignantes philosophes sont peu représentées dans nos lycées et collèges, alors que la femme philosophe a bien sa place dans l'enseignement parce qu'elle est une éducatrice à la base. C'est dommage que certains pensent que la femme n'a pas sa place dans l'enseignement. Qu'elle est faite pour le foyer. On remarque que des discriminations basées sur le genre sont bien perceptibles dans le secteur enseignement selon ces analyses. C'est aussi une question d'égalité entre les sexes que de promouvoir la place de la femme dans cette discipline.

En effet, les enseignantes de façon générale sont victimes des discriminations en particulier les harcèlements sexuels. Ce phénomène s'observe au premier cycle et au second cycle de l'enseignement secondaire, et parfois au primaire. Les auteurs de la manifestation du phénomène de harcèlement sexuel sont aussi bien des administratifs que des collègues enseignants. Par conséquent, il est à noter que l'accès au poste administratif est plus facile à un homme qu'à une femme de même grade que ce dernier. De ce point de vue, il ressort en général que c'est simplement de la discrimination, de la marginalisation et de la politisation

faisant ainsi allusion à une forme d'instrumentalisation de la fonction enseignante au profit du genre masculin.

A ce sujet, certains enquêtés évoquent même un déterminisme social qui suppose que les hommes sont beaucoup plus considérés que les femmes dans notre société ou que les femmes doivent s'occuper des enfants et apporter du soin à leurs maris. Au rang des enquêtés qui approuvent cet état de chose, environ 61% sont du genre féminin. Cela traduit un état d'esprit de la femme enseignante, soit parce qu'elle se voit en position de vulnérabilité au regard des conditions socioculturelles de son environnement social, particulièrement de son milieu de travail, soit parce qu'elle perçoit en elle-même des blocages à son émergence. A ce sujet, on note que certaines femmes acceptent certaines avances pas forcement parce qu'elles éprouvent le plaisir, mais parce qu'elles en ont marre d'être toujours là pour le même poste. Elles n'ont pas le choix que d'être harcelées pour garder leur poste. Si le harcèlement n'est pas contraignant, aucune femme n'accepterait. A cet effet, lorsqu'on va demander aux femmes enseignantes si elles se soumettront sans complexe à un responsable administratif pour garantir leurs postes ou pour jouir des avantages. Elles se sentiraient vraiment exploiter et léser. Cela est la plus grande injustice pour elles. Au Bénin et partout en Afrique les femmes perçoivent des blocages dans l'accessibilité des postes administratifs. Puisque selon nos traditions, la place de la femme, c'est le foyer. Les raisons évoquées traduisent entre autres que les femmes sont beaucoup plus occupées au foyer et qu'elles s'intéressent moins à ce type de responsabilité. On remarque que les femmes ne sont pas représentées dans le staff dirigeant du syndicat au sein de leur établissement. Et il n'y a pas de leader syndical en tant que femme. Ainsi, le niveau de représentativité de la femme philosophe reste faible dans l'enseignement, pour le fait que la philosophie est déjà une discipline masculine. Ainsi, nous avons testé l'hypothèse nulle indépendance entre les variables catégorielles sexe et Accès au poste administratif à des enseignants de même grade. Cette variable se réfère à la question de savoir s'il est plus facile à un homme d'occuper des postes administratifs qu'à une femme du même grade que ce dernier. L'hypothèse nulle suppose que l'accès au poste administratif à des enseignants de même grade est indépendant du sexe. En d'autres termes, cela suppose que les conditions d'accessibilité de la femme enseignante au poste administratif sont les mêmes pour un enseignant de même grade. Dans ce cas, cela signifierait que la proportion de répondants préférant l'émergence au poste administratif à des enseignants de même grade serait la même pour les hommes que pour les femmes. L'hypothèse alternative suppose que les deux variables qualitatives dépendent l'une de l'autre. Dans notre exemple, cela augure que l'accès au poste administratif à des enseignants de même grade dépend du sexe.

Autrement, l'accès au poste administratif à des enseignants de même grade dans l'enseignement serait influencé par le sexe. D'ailleurs, on remarque que les femmes reconnaissent, que l'accès au poste administratif est plus facile aux hommes. A partir de ce résultat, on peut apercevoir que les hommes et les femmes ont des attitudes différentes vis-à-vis de l'accès des enseignants au poste administratif. Telles sont des injustices et des inégalités auxquelles les femmes sont exposées. Et pourtant, dans ce secteur, les deux catégories de personnel sont soumises au même rythme de travail avec pour un effet de rendement colossal. Cependant, le travail professionnel de la femme enseignante se fait dans un environnement social différentiel. La réalité est qu'il n'y a pas une condition particulière réservée aux femmes dans l'enseignement. Enseignantes et enseignants sont soumis aux mêmes règles administratives. Les femmes enseignantes qui parviennent à se hisser à des postes de responsabilités ou administratifs fournissent des efforts personnels dans l'exercice de leur fonction. D'autres femmes, même si elles sont motivées pour passer les diplômes professionnels qui permettent l'accession à des postes de responsabilité dans le secteur, le phénomène du harcèlement sexuel vient émousser les ardeurs.

L'analyse des rapports sociaux entre femmes et hommes met clairement en évidence que de fortes inégalités persistent entre les deux sexes, aux plans économique, politique et culturel. Des écarts considérables subsistent entre les femmes et les hommes en matière d'emploi et de revenu. Par exemple, au niveau mondial, le taux d'activités moyen des femmes est inférieur à celui des hommes. Plusieurs actions ont été menées au plan mondial pour renverser cette tendance. Il y a plus de 25 ans au sommet de la quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes tenue à Beijing, 189 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ont déclaré et adopté le Programme d'Action de Beijing (PAB). Il s'agit d'un document consensuel historique appelant à agir dans
« Douze domaines critiques » à travers les politiques en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.

Ainsi, comme le stipule le paragraphe 16 du PAB, « La participation des Rapport sur l'égalité des sexes dans l'administration publique, PNUD, 2014 37 femmes au développement économique et social, l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un développement durable au service de l'individu sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté au moyen

d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale »[33].

A la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing (1995), l'Etat béninois a ratifié sans aucune réserve, la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), pour protéger et promouvoir les droits des femmes ainsi que plusieurs autres instruments internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits humains et des droits de la femme, dont les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif de Développement Durable (ODD) porte sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Malgré ces actions et un cadre juridique international et national favorables, l'accès aux postes nominatifs dans l'enseignement public n'échappe pas à cette réalité des inégalités entre les hommes et les femmes. Il est apparu clairement que la présence des femmes enseignantes dans les postes clés de décision notamment dans les établissements scolaires n'est pas prioritaire et est même loin de l'être. Néanmoins, l'on observe que l'écart entre les hommes et les femmes chefs d'établissements scolaires est aussi grand au niveau secondaire qu'au niveau primaire. Une inégalité persistante à la tête des établissements au primaire comme au secondaire. Les femmes sont peu présentes à la tête des écoles primaire quoique l'on note plus de femmes enseignantes. En dehors de l'enseignement maternel où l'on note une prédominance en matière de présence féminine, (Par exemple, en 2005, l'enseignement maternel était assuré par 966 enseignants dont près de 73% de femmes), au niveau du primaire, on note une faible présence des femmes. Le nombre d'enseignants de sexe masculin dans l'éducation primaire dépasse largement celui de sexe féminin. Au niveau de l'enseignement secondaire, l'écart est considérable**.** Dans les établissements du secondaire notamment dans les collègues et les lycées, la part des femmes chefs d'établissement commence à diminuer. Cette faible présence des enseignantes chefs d'établissement est la conséquence de leur faible représentativité parmi les enseignants du secondaire. De plus en plus de femmes aspirent à diriger dans les mêmes conditions que les hommes et ont fait les mêmes choix que leurs homologues masculins, mais elles continuent de se heurter à des obstacles.

Les raisons avancées pour expliquer la sous-représentation des femmes aux postes décisionnels des établissements sont souvent basées sur des stéréotypes relatifs à leur manque d'expertise, des contraintes familiales ou conjugales, le harcèlement sexuel ou l'absence d'une politique efficace de promotion du genre. Dans la société béninoise comme dans le

[33] https://www1.undp.org/content/undp/fr

milieu enseignant, plusieurs personnes pensent toujours que les femmes ne sont pas capables de diriger. Les compétences des femmes enseignantes à assumer des responsabilités ne sont pas reconnues. Au Bénin, selon les hommes, les femmes enseignantes ne sont pas aptes ni capables de s'appliquer comme les hommes. Ainsi, il existe encore des enseignants qui n'acceptent pas de se faire diriger par les femmes.

En outre, les contraintes familiales sont largement des preuves qui ralentissent non seulement l'émergence des femmes, mais également, elles constituent des obstacles à l'accès des femmes aux postes nominatifs dans l'enseignement public. Déjà, tout commence lors des concours d'accès à la fonction d'encadrement. Plusieurs femmes sont confrontées à une inégalité liée à la maternité, aux contraintes familiales ou conjugales qui les empêchent de bien se préparer pour les concours. C'est le cas des femmes enseignantes qui aspirent compétir pour l'inspectorat. Tiraillées entre les tâches liées aux soins des enfants et de la vie familiale, celles-ci ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour bien se préparer confortablement comme leurs collègues enseignants. Dans la plupart du temps, les femmes qui réussissent à se hisser au plus haut sommet sont sans enfants ni conjoint, ce qui leur permettrait de consacrer plus de temps à leur carrière. Étant donné que la disponibilité requise par l'exercice de la fonction, une majorité d'enseignantes envisagent de devenir chefs d'établissements seulement lorsqu'elles s'estiment suffisamment dégagées des tâches domestiques et familiales. Car, la situation familiale des femmes chefs d'établissement diffère de celle de leurs homologues masculins, mais encore elle se distingue de celle de leurs collègues femmes restées dans l'enseignement secondaire. Les contraintes liées à leurs responsabilités ont des conséquences sur l'éducation de leurs enfants ou la relation avec leurs époux. Certaines ne réussissent à se hisser que lorsque leurs époux les soutiennent fortement ou les y encouragent. La femme philosophe en particulière vit l'enfer dans son foyer. Puisque la philosophie considérée comme une discipline du genre masculin, est simplement interdite aux femmes. Celles qui s'en dettes vivent de la cal vers, elles subissent tout au long de leur parcours, de la formation jusqu'à leur carrière. Etre une femme et choisir la philosophie, cela signifie une honte pour la famille puisque cette dernière n'a pas respecté les cultures et traditions. C'est dommage, cette injustice sociale.

De plus, toutes les enseignantes de façon générale, et en particulier les enseignantes philosophes se sacrifient pour leur choix. Juste parce qu'elles le font par passion et par vocation. Comment gèrent-elles le foyer et les tracasseries de l'école ? A cette question, il faut dire que l'enseignement ne se résume pas seulement au déroulement de cours, aux évaluations et la présence de l'enseignant en classe. Ce qui détermine concrètement l'œuvre enseignante,

c'est la réalisation des fiches. Cela naturellement se fait à la maison. Les hommes arrivent facilement à le faire, par contre, les femmes ont de difficultés à cause de la charge familiale. C'est-à-dire les caprices du mari, des enfants et de la belle famille. Ainsi pour corriger les copies et apprêter ses fiches de cours, elles se sentent dans l'obligation d'assumer ses tâches ménagères surtout fait dormir les enfants pour en avoir accès. Dans ces conditions, elles sont souvent comparables aux esclaves. Travailler à longueur de journée sans repos et enchaîner les travaux de maison, n'est-il pas synonyme de l'esclavage ? Simon De Beauvoir dira que pour certains, le deuxième sexe est l'esclave de l'homme. Elle évoque ce fait dans son ouvrage : « Or la femme a toujours été, sinon l'esclave de l'homme, du moins sa vassale»[34]. Les conditions ne sont pas du tout favorables à la femme d'exercer véritablement et correctement le métier d'enseignement au Bénin et en Afrique. Pour que la femme se sente mieux dans ce secteur, il faudrait une forte sensibilisation pour une autre mentalité des hommes. Il faut que quelque chose soit faite pour mettre fin aux inégalités organisées et aux injustices appliquées. Pourquoi c'est toujours les hommes qui guident les hommes ? Dès fois on a l'impression que les sont à leur profit. Simon De Beauvoir dans son ouvrage montre à quel point les hommes sont des premiers ou au premier rang. Elle le dit en ces propres termes : « les premiers ont des situations plus avantageux, des salaires plus élevés, plus de chances de réussite que leurs concurrentes de fraîche date »[35]. Ceci dit, notons que les décisions prises par le premier sexe sont loin d'arranger les femmes. Car selon les propos recueillis de Beauvoir: « les deux sexes ne sont jamais partagés le monde à égalité »[36]. En effet, des dispositions de lutte contre ces discriminations doivent favoriser les égalités des chances.

Mais ces mesures de protection ne sont pas toujours mises en œuvre dans l'administration publique. Il urge d'appliquer une politique, de tracer le chemin par lequel on peut passer inexorablement pour aider les femmes par rapport à leur travaux domestiques et à la garde des enfants pour leur permettre de répondre aux demandes de la hiérarchie. Il s'agit véritablement d'aider les femmes enseignantes à mieux gérer la conciliation travail-famille, même si l'analyse des rôles sociaux s'impose.

[34] Simone De Beauvoir, *deuxième sexe*, P. 24
[35] Ibid, P. 24
[36] Ibid, P. 24

CHAPITRE III – Le regard de la société sur le statut de la femme enseignante de la philosophie au Bénin

Le système éducatif béninois, comme celui de la plupart des pays africains, a connu pendant longtemps une forte participation des hommes et donc une faible représentativité des femmes philosophe dans l'enseignement secondaire.

3-1 Préjugés et perceptions traditionnelles de la femme enseignante et philosophe

Plusieurs personnes pensent que la cause des femmes est révolue. C'est l'exemple de ce grand homme, un observateur génial de la nature. Un penseur dont la métaphysique influença toute la tradition occidentale. Aristote, figure mémorable de l'Antiquité grecque, décrète, dès le IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ, que la femme n'est qu'un vulgaire "réceptacle" à la substance fécondante du mâle. De quoi plomber durablement toute réflexion philosophique sur l'homme, la femme et leur duo épouvantablement compliqué. Deux mille ans et quelques révolutions métaphysiques plus tard, Arthur Schopenhauer, autre esprit a priori éclairé, se montre tout aussi flamboyant de misogynie: Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur appliquées au ménage, et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance, mais au travail et à la soumission. Simone de Beauvoir en fait cas de cette réalité venant des préjugés dans son ouvrage. Où elle mentionne que la femme a un caractère qui suscite sa domination : « elle se vautre dans l'immanence, elle a l'esprit de contradiction, elle est prudente et mesquine, elle n'a pas de sens de la vérité ni de l'exactitude, elle manque de moralité, elle est bassement utilitaire, elle est menteuse, comédienne… » [37]

Il aura fallu, du temps, des livres, pour que les beaux esprits considèrent la femme sous un autre angle que celui de ses ovaires ou de ses transports affectifs et qu'ils se penchent sur ses relations avec son alter ego masculin.

Chez les philosophes, en revanche, le thème n'intrigue que depuis les années 1940. Merci au Castor, Simone de Beauvoir, bien sûr. Pouvait-il en être autrement? "La philosophie occidentale a été inventée par des hommes, son histoire s'est écrite comme une métaphysique de l'Un, et ce Un est masculin. A ce propos Beauvoir mentionne dans son œuvre *le deuxième*

[37] Ibid, P. 477

sexe que la femme elle-même se sous-estime à travers ce passage que voici : « la femme elle-même reconnait que l'univers dans son ensemble est masculin »[38]. La nature a fait de telle sorte que la femme se culpabilise elle-même face à un homme. Ainsi l'homme est à la fois au centre et au sommet." S'agissant des deux sexes et de leurs destins mêlés, la plupart des grands auteurs ont, en réalité, allègrement reproduit les préjugés de leur époque. Patriarcat, quand tu nous tiens! Les Athéniens du V^{ème} siècle avant Jésus-Christ ont imposé la loi du "tout-masculin"? De Xénophon à Rousseau, en passant par Spinoza, la femme sera tenue de s'en tenir à ses pénates, elle ne saurait aspirer à d'autres fonctions que celle d'assurer le bien-être de son époux, à l'homme la raison, l'intelligence, le courage, la morale, la capacité d'accéder au sublime et les rênes du pouvoir. A la femme le fardeau de la chair et du ménage, les passions bassement terrestres. Les échanges entre les deux sexes intéressent peu, puisque c'est de l'élévation de l'homme que l'on s'occupe.

Cependant, malgré des gains sociaux, politiques, juridiques, culturels, économiques obtenus grâce aux revendications féministes des dernières décennies, il est possible de constater que l'égalité de fait entre les hommes et les femmes n'est pas encore atteinte. En effet, de nombreuses inégalités, notamment dans le milieu du travail, perdurent dans la société béninoise. Par ailleurs, nos sociétés africaines en l'occurrence celles Béninoises conçoivent le statut de la femme différemment de celui de l'homme. En effet, il est dit dans nos sociétés qu'il y a des activités propres à la gent féminine du point de vue des réalités traditionnelles et culturelles. C'est pourquoi Simon De Beauvoir annonce dans ses écrits que : « la destinée que la société propose traditionnellement à la femme c'est le mariage »[39]. Selon Beauvoir, la femme n'a aucun poids dans la prise de décision à cause de son statut naturel. Ce qui ne l'a jamais enchanté. Non seulement certaines fonctions et pratiques lui sont interdites contrairement à l'homme qui est libre d'opérer ses choix, ses préférences, bref construire sa vie. Mais également les hommes ou du moins la société s'impliquent dans la gestion de ses désirs, comme par exemple celui du mariage qui consiste à une imposition du choix du conjoint. De plus certains postes lui sont proscrits tel que : les postes de prêtre pour ce qui concerne la religion Catholique, les postes d'imam quant il s'agit de la religion islamique, au niveau des religions endogènes les femmes n'ont pas accès aux couvents. De même que les postes administratifs lui sont privés par moment. On ne laisse pas les femmes occuper des postes de responsabilités dans les fonctions Publics. C'est pourquoi, la philosophie est

[38] Ibid, P. 478
[39] Ibid, P. 219

considéré comme une discipline masculine, qui d'ailleurs leurs donne une énorme vertu, capable d'occuper des postes et d'être à la hauteur. Rare même de voir par le passé des femmes Présidentes, Ministres, Députés, Directrices et bien d'autres. Raison pour laquelle Simone De Beauvoir déclare au sujet de la femme cette insolence: « elle doit donner des enfants à la communauté »[40]. Le rôle de la femme est d'être au foyer, faire des enfants, s'occuper d'eux et prendre soin de son époux. Elle constitue un être faible, un être au service des hommes. Vue la tache qui lui est attribuée de façon naturelle et même sociale, pour certains personnes, certains métiers et disciplines sont strictement et formellement interdites aux femmes. Parmi ces disciplines figure en bonne place la philosophie, Dont Marie de Gournay attire l'attention de tous ses lecteurs sur son ouvrage intitulé l'*Égalité des hommes et des femmes*, qui renvoie au triple piège et consacre un numéro spécial aux femmes philosophes ou aux femmes et la philosophie. D'abord parce qu'elle a consacré une bonne part de son activité intellectuelle et philosophique à revendiquer le droit pour les femmes à philosopher. Ensuite, il faut reconnaitre que les femmes philosophes sont rares ; c'est justement ce qui situe la philosophie dans un horizon culturel bien particulier et à la définir comme une spécificité culturelle des hommes, construisant un certain type de pensée, sur la base d'un certain type de corpus, dans le cadre d'institutions spécifiques.

La question de l'égalité des sexes est-elle une question philosophique, alors qu'elle ne fait pas partie des questions désignées comme telles par la tradition dès lors que la philosophie s'intéresse à l'Homme en tant qu'être humain, sans descendre dans la considération des différences – et cela nonobstant le choix de telle ou telle école philosophique d'admettre ou non les femmes ? La différence homme/femme ne concerne pas plus la philosophie que celle qui distingue le Grec du Romain, ou le Grec du barbare, ou le païen du juif, dès lors qu'il a été admis une définition de l'homme où ce genre de considération, ultimement, n'entre pas au point que l'évacuation des différences est même un point central et obligé de la philosophie, qui revendique une certaine universalité. Pour autant la question de la femme pourrait réapparaitre dans la philosophie politique, dont elle est largement un impensé, plus encore que la question des esclaves qui du moins pouvaient recueillir sur leur figure un travail sur le concept de liberté. La question qui se pose est celle de l'émergence possible de la femme philosophe au fil du temps. La femme est un concept, une préoccupation majeure, vu qu'elle est au service de tout le monde. Raison pour la quelle Marie de Gournay consacre son temps à

[40] Ibid, P. 221

la revendication d'un droit des femmes à penser, à intervenir dans le débat public ainsi que dans le questionnement intellectuel et à ne pas être limité à sa « quenouille » [41] .

Dès lors qu'une femme n'est pas écartée des études, de la publication, des institutions, sa pensée pourrait se déployer sur des questions universelles, enfin philosophiques, dont elle a trop longtemps été tenue écartée. Cet auteur purement féministe prône l'épanouissement de la femme. Elle exige en effet l'enrichissement intellectuel et la maîtrise de soi de la gent féminine. Ainsi, on ne parlera pas seulement de Beauvoir ni de Gournay, mais l'on doit reconnaître les premiers féministes qui ont également menés des luttes pour libérer les femmes de toutes sortes de discriminations et d'injustices. Il s'agit entre autre de : Jeanne de Chantal, de Jeanne-Armande de Schomberg ou de Jeanne-Michelle de Pringy. Le souci principal de ces savants est de rendre les femmes plus responsables. Dans cette défense, Gournay demande aux talents égaux un accès égal à la parole et à l'écriture. Cela dit, les femmes philosophes peuvent enseigner de la même manière que les hommes philosophes sans aucune interprétation liée au sexe ou au genre. Dans la mesure où les deux sexes sont tous des humains ; et la description naturelle que l'on assiste est purement une complémentarité que cet ordre naturel a établi. Mais la remarque faite est que cet ordre naturel semble être bouleversé par le genre masculin appelé généralement homme. Dans l'objectif d'avoir le dessus, ils ont su dominer la femme et conduire le monde à leur guise de façon universelle. Comme on le dit dans nos jargons et traditions, seuls les hommes peuvent tapés leur poitrine et dit ''je''. Cela signifie-t-il qu'ils sont les seuls êtres qui reconnaissent et doivent assumer leur existence ? Scientifiquement non ; dans la mesure où tout être humain sans aucune discrimination a les qualités nécessaires pour assumer sa responsabilité tel que Jean-Paul Sartre nous apprend dans son ouvrage intitulé *l'existentialisme est un humanisme.* Ce philosophe français a en effet montré que l'homme est le seul être responsable de ce qu'il est. C'est lui seul qui assume totalement son existence. Et lorsqu'il parle de l'homme, cela concerne les deux sexes. C'est pourquoi il le dit en ses propres termes : « l'homme existe d'abord, se rencontre, surgit dans le monde… et se définit après »[42]. René Descartes étant dans le même sens, montre clairement dans le *discours de la méthode suivi des méditations* que l'homme se reconnait et reconnait son existence grâce à sa pensée qui se détermine à travers la capacité de se reconnaître comme un ''je'', c'est-à-dire auteur d'un acte ou de son

[41] http://www.cndp.fr/magphilo/index.php

[42] Jean-Paul Sartre, intitulé *l'existentialisme est un humanisme, P.24 à 2, ed. Nagel, réédition 1967.*

existence. D'où sa phrase de : « je pense donc je suis », ''cogito ergo sun''[43]. Ce qui signifie que si ces démonstrations étaient mises à l'œuvre, on ne parlerait pas de discrimination. En effet, la conception cartésienne expose la responsabilité de l'être humain à travers la reconnaissance de son existence et le fait qu'il sait qu'il existe. Car : « si je doute, je suis (cogito)[44] ». C'est la certitude des idées claires et distinctes comme une source de vérité objective. En effet, les hommes sont dotés des facultés, et ce sont ces facultés qui font d'eux des êtres humains. Si tel est le cas, les femmes ne sont-elles pas conscientes, par exemple pour opérer leurs choix ou choisir leurs destins ? Si tant est que les femmes sont conscientes tout comme les hommes, on peut avoir des femmes en exercice sur plusieurs domaines en l'occurrence l'enseignement. Elles sont capables de bien éduquer ; encore elles sont les piliers de l'éducation au sein de nos familles. Elles le sont au plus haut niveau car la position sociale qu'elles occupent est remarquable. Ayant pour mission l'instruction des enfants du peuple, il est insensé qu'elles soient isolées socialement, elles sont tenues de se ressourcer à la culture dominante en se gardant de s'y identifier. Au Bénin et partout d'ailleurs, le champ de pratique professionnelle de l'enseignement est très majoritairement occupé par des femmes dont le rôle institutionnel consiste à amener les élèves à maîtriser les objets d'apprentissage prévus aux programmes d'études officiels. Ces enseignantes travaillent avec des enfants, réunis en groupe, dans le cadre institutionnel et organisationnel d'établissements scolaires situés dans les villes et les villages d'une région donnée aux caractéristiques géographiques et démographiques propres. Ainsi, les femmes sont de plus en plus majoritaires à exercer une profession liée au domaine de l'enseignement. La représentation des femmes est particulièrement forte dans le secteur enseignant.

Aujourd'hui, il y a presque parité en ce qui concerne la représentation des femmes et des hommes dans le dit secteur. Vu de telles statistiques, les préjugés pour discriminer les femmes doivent prendre fin. Il n'y a pas de développement parfait et durable du secteur enseignant sans la forte participation des femmes, vu que le monde se repose sur la femme. Même si, certains pensent que les femmes philosophes s'engagent dans une telle carrière par envie de liberté et par nécessité. Elles revendiquent le droit de se gouverner elles-mêmes sans subir de contrôles extérieurs. Et la plupart de ses femmes professeurs ne se marient pas, le célibat reste

[43] René Descartes *discours de la méthode suivi des méditations,* P.13

[44] Ibid, P.17

un trait distinctif des enseignantes philosophes car ces femmes cherchent l'autonomie et la liberté intellectuelle. Il est également remarqué que, avoir une femme intellectuelle et philosophe, c'est s'engouffré dans les difficultés, c'est se prendre comme un homme esclave. Esclave parce qu'elle est plus masculine que féminine. Juste parce que la philosophie, vue son sens large elle n'est pas destinées aux. A cause du fait que les femmes sont limitées par nature. Par ailleurs, à coté de l'homme qui a neuf cotes (9) et bien fort à faire ce que la femme ayant sept (7) cotes ne peut pas faire, il est vrai semblant qu'elle subit les injustices, des dominations de tout genre depuis l'âge petit jusqu'à son âge adulte. On parle en effet, des violences conjugales, où les hommes ont le contrôle sur les femmes. Ces injustices faites aux femmes doivent être dénoncées et punies sévèrement puisque ces violences sont inacceptables. Et c'est pour cette raison que les états du monde entier prennent dures pour mettre fin aux impunités face aux violences faites aux femmes et aux enfants considérées comme des êtres inferieurs par rapport aux hommes. Ainsi, la Radio et Télévision Locale (RTL) de France dénonce les féminicides c'est-à-dire les violences faites aux femmes qui entrainent leurs morts. Ces violences sont de divers ordres dont on a les violences physiques qui consistent à torturer, à blesser, bref des comportements sanguinaires, des blessures physiques qui peuvent êtres pour la femme. Et des violences psychologiques liées aux traumatismes psychologiques, des injures, des interdictions, des impositions etc. Apres les statistiques, il ressort que : « Cent une (101) femmes ont été tuées par leurs conjoints »[45]. La grande question que les journalistes se sont posées est de savoir exactement : « le féminicide, ça commence où, ca va jusqu'à où, ça fini où ? »[46]. L'ensemble de ces violences conjugales tue à petit coup les femmes. Ce qui caractérise la femme en Afrique, c'est le ménage. La fonction idoine pour les femmes africaines peu importe leur titre, c'est le ménage. En effet, dire qu'une femme est enseignante et pire enseignante de philosophie c'est remettre totalement la tradition à un niveau bas sans aucune considération. Alors que la femme en tant que philosophe et enseignante est le genre le mieux placé pour cerner et défendre les droits de l'homme en général et en particulier les droits de la femme en tant que personne vulnérable. Un genre qui subit des injustices à cause de son statut naturel. La femme est par nature un être faible qui devrait être normalement protégé. C'est pourquoi, dans la plupart de nos traditions, de nos religions, là où l'homme met pied la femme n'a pas le droit de le faire. Il faut qu'elle soit protégée. Ceci pour dire qu'il y a certaines choses que la femme africaine ne doit pas se permettre de faire. En islam par exemple, la femme se place toujours derrière

[45] Radio et Télévision Locale de France*, Le féminicide*. 2002
[46] Ibid.

l'homme et non devant pour toute prière. Et la raison fondamentale est qu'il ne faut pas que les menstruations empêchent ou gâtent carrément la prière des autres. Puisqu'en Islam, la femme en menstrues ne prie. Voilà que les menstrues ne préviennent pas. De même, l'habillement de la femme musulmane est respecté pour non seulement sa considération à elle, sa dignité en tant qu'être naturellement faible et précieuse mais également pour l'épargner de certains vices tels que les harcèlements sexuels et les viols. Ce qui fait que les hommes musulmans choisissent des types d'habillement pour la gent féminine en guise de sa protection. Cela donne l'impression qu'en islam les femmes sont maltraitées et dominées, alors qu'il y a une explication derrière toutes ces réalités. Cette logique n'est pas seulement pratiquée qu'en islam, la remarque se fait également dans les réalités endogènes où les femmes n'ont pas accès à certaines pratiques cultuelles. Elles sont en effet, acceptés comme chefs rituelles si et si seulement si elles sont à la ménopause. Chez les catholiques, seuls les prêtres ont le pouvoir de diriger la messe. Non, jamais les ma sœur. De façon générale, la femme a toujours été et demeure inférieur à l'homme. Cette explication est purement naturelle vu que les hommes possèdent neuf (09) côtes peu importe leur taille, leur âge ou leur poids. La supériorité de l'homme se retrouve alors dans sa force. Une force naturelle contrairement à celles des femmes où on compte sept côtes. Cela implique des dominations, des injustices de part et d'autres. Mais la question est de savoir si c'est Dieu même qui a instauré ces principes, bref ces injustices ou les hommes ? Certaines pratiques ne sont elles pas exagérées au point de considérer la femme comme esclave ? A cette interrogation, il faut dire que la gent masculine profite de l'infériorité naturelle des femmes et abuse d'elles, les maltraites et décide même à sa place.

Ensuite, ce célibat s'explique également par le fait que les hommes évitent au maximum les femmes, vue leur niveau intellectuel. Puis qu'elles sont sensées connaître leurs droits. En philosophie par exemple, l'enseignement des droits de l'homme est capital pour une bonne éducation. Puisqu'elle est l'une des matières qui enseigne des droits de l'homme afin de lever les équivoques de peur à l'endroit des personnes vulnérables : les femmes et les enfants par exemple. La femme philosophe doit se donner pour lourde responsabilité de ressembler au maitre de la philosophie qui est Socrate afin donc de prôner la juste, instaurer la morale et l'étique et mettre fin aux discriminations à l'endroit des femmes. Puisqu'elle est l'élément fondamental dans le système éducatif. Les préjugés à l'égard de la femme philosophe ne la permet pas de se marier et de fonder une famille correcte. Non seulement les préjugés, il faut reconnaitre également que la philosophie rend les femmes insupportables.

Elles se croient savantes, maitres et possesseurs du monde, au même titre que les hommes philosophes. Ce qui est normal, mais a-t-elle les mêmes droits que l'homme dans nos sociétés ? Par conséquent, le sens de folie lié à la discipline philosophique rend les femmes célibataires. On en registre des divorces du rend des femmes philosophes de part et d'autres. Parce qu'elles ne sont pas soumises, elles sont d'un caractère masculin. Dès fois elles choisissent de se marier tardivement à cause du temps qu'elles perdent pour les études.

L'un des premiers problèmes rencontrés est aussi la surprotection des familles. Même si les femmes acquièrent une indépendance financière, les familles continuent d'être à la fois un moteur dans leur projet d'émancipation mais également un frein vers leur prise de liberté totale. A cause de leur double fonction. En ce sens que, que ce soit dans le domaine professionnel que social, la femme ayant une double fonction est critiquée. Selon certaines analyses et expériences, il est à noter que la femme philosophe enseignante manque de temps nécessaire pour mieux exercer sa fonction. Dans la mesure où, la philosophie non seulement constitue une filière et une discipline assez compliquée pour son sens assez large en tant que discipline mère de toutes les disciplines et réservée uniquement aux hommes à cause de leur disponibilité. Mais également, peu importe la place intellectuelle que la femme occupe, elle est ménagère par nature. Laquelle des vies est-elle propre aux femmes ? La femme doit-elle avoir une double vie ? Se sent-elle à l'aise lorsqu'elle est célibataire ou mariée ou encore fonctionnaire ? L'ensemble de toutes ces questions nous amène à avancer des arguments pour prouver que la gent féminine est quelque fois innocente de sa destinée. A cet effet, il faut reconnaitre que les injustices prennent leur source dans de nos familles respectives où les décisions qui sont prises sur le jeune garçon diffèrent de celles sur la jeune fille. L'éducation du garçon est en effet différente de l'éducation de la fille. Souvent un élève a assez plus de temps pour ses études contrairement à une élève. Les discriminations sont remarquées dès le bas âge. Etant tous élève, le rôle de la fille semble être difficile dans un sens où, elle exerce des travaux ménagés en même temps que scolaires. Pour finir, on inculque une façon de faire les choses ou une conception qu'elle doit avoir du rôle de la femme. Déjà, étant fille, elle sait limitée dans ses actions et désirs. Mais le drame est que la famille au départ encourage les jeunes filles à s'impliquer dans leurs travaux scolaires et généralement n'approuvent pas vraiment leur décision une fois adulte.

Le genre étant un concept culturel est non statique et doit pouvoir aider les familles à faire face aux défis de la modernité. Ainsi, la tradition béninoise expurgée, c'est-à-dire exlue de tous les freins de la tradition qui empêchent les élans. Le problème est comment

s'approprier ce concept de sorte qu'on puisse trouver un consensus dynamique entre tradition et modernité en vue d'asseoir une nouvelle forme de famille puissante dans les éléments positifs de la tradition et de la modernité. Ceci pour un cadre normal d'épanouissement de la femme, de l'homme et de créer une socialisation pour l'enfant. Quel que soit l'attrait de la modernité la famille constitue au Bénin la pierre angulaire de l'organisation sociale. Il faut savoir exploiter tous les aspects de la culture et de la tradition béninoise ; une tradition débarrassée de tous les éléments qui créent des frustrations au niveau de l'individu, frustrations parfois fatales à son équilibre psychologique et psychique.

Ne serait-il pas aussi intéressant d'épouser le point de vue de certains spiritualistes dont celui du père Barthélemy. « L'approche genre est une autre réalité psychologico-psychique qui mérite d'être éclairée pour sa propre gouverne avant tout engagement dans le processus du mariage. A cet effet, au lieu de parler d'homme et de femme, nous préférons les terminologies : " Homme masculin et " Homme féminin".

Tous les êtres humains sont égaux ; cela ne doit et ne peut faire un sujet à discussion. Mais quoi qu'on dise, des responsabilités respectives font que des distinctions notables apparaissent. Ainsi, "l'homme masculin" et l'homme féminin" en tant que couple fondement de l'humanité dans leur égalité essentielle, sont distincts de par leurs responsabilités existentielles. C'est justement ces responsabilités qui font, d'une part, de "l'homme masculin", le chef protecteur de "l'homme féminin" et, d'autre part, de "l'homme féminin", l'aide soumise volontairement à "l'homme masculin" afin de mener ce dernier au succès de toutes ces entreprises de chef protecteur. Et si nous comprenons bien cela, il apparaît clairement que cette distinction n'élève pas la nature du "masculin" au dessus de celle du "féminin" ; loin de là. Sans "le féminin" dans sa responsabilité d'aide soumise, "l'approche genre est définie généralement dans le sens de l'égalité, ou de parité, ou de rivalité, ou de compétition entre l'homme masculin et l'homme féminin. Nous considérons qu'on peut l'envisager autrement sinon de telles lectures font de l'approche genre une source de déséquilibre psychologico – psychique. Nous entendons par responsabilités existentielles, les responsabilités et rôle par lesquels leur création est imprimée. Masculin" ne peut s'attendre à réussir son existence dans tout ce qu'il entreprend. Aussi, sans "le masculin" dans sa responsabilité de chef de "le féminin", cette dernière ne vivra pas une vie heureuse. De ce point de vue, si chacun est dans son rôle, les rapports ne seront jamais du supérieur à l'inférieur, mais du respect mutuel d'égal à égal. La nature, elle-même ne nous enseigne-t-elle pas ?

Ensuite lorsque les femmes souhaitent ou décident préparer un concours, une fois l'agrégation obtenue, elles manquent de temps adéquat pour assumer leur responsabilité, surtout que le reste du temps qui leur sont imparti se voit diminuer par les obligations familiales. Si l'on prend en compte leur volonté de garder leur emploi dans l'instruction et de la concilier avec leur vie de femme mariée et de mère de famille on comprend quel soulagement ce fut pour elles lorsque furent institués le temps partiel puis les congés parentaux. Cela se fait remarquer également à travers nos différentes religions au Bénin en l'occurrence le christianisme, l'islam et les religions endogènes

Le Bénin est un pays en voie de développement de l'Afrique de l'Ouest. Cette population vit en-dessous du seuil de pauvreté. L'organisation socioculturelle des populations au Bénin perpétue de nombreuses pratiques discriminatoires qui contribuent à entretenir des inégalités de genre principalement en défaveur des femmes et des filles dans tous les aspects de la vie socio-économique. C'est pourquoi l'égalité entre les hommes et les femmes est inscrite dans l'article 6 de la Constitution béninoise et le Bénin a adhéré à la plupart des conventions, pactes et cadres d'action de promotion de l'égalité de genre aux niveaux international et régional. Depuis le début des années 2000, le Bénin a progressivement mis en place un arsenal juridique et institutionnel de promotion de l'égalité de genre visant particulièrement la protection des droits des femmes et des filles. Les efforts du Bénin pour la promotion de l'égalité entre les sexes sont cadrés par la Politique Nationale de promotion du Genre adoptée en 2009 et déclinée en plans d'action sectoriels pour la période 2010-2015. La mise en œuvre de ce plan est coordonnée par le Conseil National de Promotion de l'Egalité et de l'Equité de genre qui est placé sous le haut patronage du Président de la République. Le Bénin est soutenu dans ses efforts de lutte contre les inégalités de genre par plusieurs Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Gouvernement et les organisations de la société civile qui sont engagées sur la question, entre autre, la coopération Bénin-Union Européenne. Cette coopération est mentionnée dans le document *Bénin Profil Genre* réalisé par Cica Mathilda DADJO, qui est une consultante. Ainsi, l'application de l'arsenal juridique en faveur des droits des femmes reste confrontée aux facteurs socioculturels qui la défient à bien des égards et qui remettent en cause la jouissance effective et équitable des droits reconnus à la femme. De nombreuses discriminations subsistent donc dans les rapports hommes/femmes. Ces discriminations s'observent surtout dans le mariage, l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la propriété, au crédit, aux soins de santé (y compris la santé de la reproduction), à la participation au processus décisionnel au foyer. Au plan microsocial, le

pouvoir décisionnel revient beaucoup plus souvent à l'homme qui est beaucoup plus valorisé aux dépens de la femme qui lui doit soumission et obéissance dans tous les domaines. En matière d'emploi, on constate une présence majoritaire des femmes dans les différents pôles de croissance. Les femmes représentent 51,2 % de la population béninoise (Recensement général de la population et de l'habitat de Mai 2013, 65,5% de cette population béninoise est considérée comme active ; avec 50,7% de sexe masculin et 49, 3% de sexe féminin, 51% des femmes sont dans le commerce et les services contre 19% d'hommes. Toutefois, le taux de salarisation des actifs hommes (16,8%) est trois fois supérieur à celui des femmes (5,0%) et les femmes (2,8%) subissent plus le, De même, le sous-emploi affecte beaucoup plus les femmes (65,4%) que les hommes (41,5%) et ces dernières ont un taux d'activité plus bas que les hommes. La fonction publique se révèle donc majoritairement masculine avec le passage du taux des femmes de 26,61% en 2006 à 18,65% en 2011.[47] Inégalités de genre dans les professions en général et dans l'enseignement en particulier. L'intervention des femmes sur le plan professionnel est caractérisée par une inégalité frappante, du fait de leur présence déséquilibrée dans la plupart des secteurs d'activités surtout formels. Il également que, cette couche est notamment une couche qui est frappée par une sous représentativité au sein des instances décisionnelles. La division du travail selon le genre et l'orientation professionnelle des femmes résultent d'une construction sociale, qui révèle leur statut du deuxième sexe et ses rapports avec l'homme. D'où sa disparités presque relevées dans l'enseignement. Les femmes sont sévèrement sous-représentées dans le corps enseignant et aux divers niveaux de l'administration éducative. Le personnel féminin se concentre aux niveaux les plus bas de l'éducation et dans les filières non techniques. Surtout en philosophie, les inégalités de genre sont plus visibles pour finir dans le corps enseignant puisque c'est purement une filière enseignante. Selon la Banque Mondiale (2003), les femmes sont sous représentées dans la profession enseignante dans beaucoup de pays. Dans le monde, la représentation des enseignantes est faible dans l'enseignement supérieur que dans le secondaire. Les femmes sont aussi moins susceptibles d'accéder au poste de direction, de doyen, de chef de département etc. On constate en effet une construction sociale du métier d'enseignement selon le genre. Ce qui amène Rebecca Rogers dans son revue Histoire de l'éducation diffusé sur Cairn.info en 2005 à se demander si le professeur a un sexe.

Par ailleurs, la gestion administrative des femmes enseignantes du secteur éducatif jusqu´à son animation en situation de classe au quotidien, c´est-à-dire en termes de conduite

[47] Cica Mathilda DADJO, *Bénin Profil Genre*, p. 20

des processus d´apprentissage au niveau des enseignements secondaires au Bénin s´avère utile. La lisibilité de la pertinence du sujet «femme et philosophie dans les lycées et collèges du Bénin, », nous permettra d'exposer la vision des uns et des autres sur la problématique de la femme. En effet, une élucidation des éléments explicatifs du phénomène de mise en minorité des femmes, passe par la prise en compte de plusieurs axes déjà évoqués plus haut dont en voici les principaux : le processus d´entrée dans la profession enseignante, les facteurs défavorables aux femmes et favorables aux hommes, les discriminations générées par le système éducatif lui-même, les discriminations exogènes ou non liées au système, la gestion de leur carrière, les autres formes de promotion, le traitement salarial, la maternité, etc. Pour ce faire, on se propose d´interroger le niveau de connaissance dans ce domaine de recherche en croisant les informations principales ainsi que les approches théoriques et méthodologiques mises en relief par les opinions de part et d'autre, en tentant une sorte d´évaluation critique qui suppose la comparaison entre ces opinions par rapport à l´adéquation entre les objectifs et les résultats, que l'on se fixe. L'enseignement est un champ d'étude très documenté. Les divers aspects du métier ont été découpés et étudiés dans diverses perspectives, surtout en psychologie, en sociologie et en science de l'éducation. Les connaissances disponibles sur le métier des enseignantes sont abordées à travers des cadres méthodologiques et des perspectives théoriques variés, dans plusieurs pays, en Amérique, en Europe et quelques peu en Afrique. Cependant, peu de travaux prennent en compte la spécificité de ce secteur d´éducation au Bénin. Puisque les tâches enseignantes pèsent sur le genre féminin. Etant donné qu'elle exerce plusieurs métiers. Par conséquent, la philosophie en tant que mère de toutes les matières et vue son sens générale en connaissance, elle est supposée être une matière assez lourde à la gent féminine. Vu que cette dernière est perçue de façon générale comme un être faible. En particulier, nos cultures, nos religions, nos groupes ethniques perçoivent la question féminine de façon divergente et selon tels principes ou telles conditions de vie et selon une société donnée.

Des analyses des statistiques éducatives révélatrices de genre sont connus à travers une enquête réalisée dans quatre départements du Bénin qui a permis de questionner des enseignants notamment dans le Borgou (14,2%), le Littoral (37,8%), l'Ouémé (22,27%) et le Zou (25,3%). L'âge des enseignants enquêtés varie entre 20 et 69 ans. 68% des enquêtés sont la tranche d'âge de 20 et 39 ans, 23,1% sont entre 40 et 39 ans et 8,8% pour le reste. 50,6% d'entre eux relèvent de l'enseignement primaire, 26,7% de l'enseignement secondaire, premier cycle et 22,7% du second cycle de l'enseignement secondaire. Au total, 225

enseignants ont pris part à l'enquête dont 105 du genre masculin et 120 enseignantes. Ces informations nous témoignent que la femme a bien sa place dans l'enseignement primaire et secondaire. Selon les enquêtés, la femme est une éducatrice à la base. C'est aussi une question d'égalité entre les sexes que de promouvoir la place de la femme dans l'enseignement.

De ce point de vue, on note que c'est une fonction qui permet à la femme de s'affirmer en contribuant au plan financier aux besoins de la famille. Il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours quelques réticences. A côté de ces réalités, l'on constate qu'il y a des avis contraires. C'est-à-dire que les gens pensent que la femme n'a pas sa place dans l'enseignement.

Des mêmes analyses du statut de l'homme et du statut de la femme dans la société africaine et celle béninoise en particulier révèle que la situation de la femme est précaire et fragile. En effet, dans la période précoloniale la femme était essentiellement définie par son rôle de productrice et de reproductrice. Au plan économique, le rôle de la femme semblait être bien fixé par la division sexuelle du travail : les hommes s'adonnaient aux activités agricoles (le défrichage, le labour, le sarclage…) de la chasse, de l'élevage et autres activités réservés aux hommes alors que les femmes s'occupaient des semis, de la récolte, de la cueillette, du repiquage… Bref, ce qui est réservé aux hommes comme activité diffère de celle des femmes. Et donc pour Platon le rôle des hommes diffère de celui des femmes. C'est pourquoi, dans la République, ce sont les hommes qui exercent le métier de gardien. Les femmes reconnus comme gestionnaire des familles ont la tâche d'éduquer les enfants. Platon place l'éducation à un rend important à l'occasion du dialogue qui a eu lieu avec son compatriote Adimante. Platon consacre son énergie à lui expliquer l'utilité de l'éducation à travers sa phrase que voici : « L'éducation des enfants, dis-je, et la façon de les élever. Car si on les éduque bien, et qu'ils deviennent des hommes modérés, ils sauront facilement distinguer tout cela, et à coup sûr touts les autres aspects qu'à présent nous laissons de coté…»[48]. Il faut également dire que les femmes se chargent de surveiller les récoltes, elles procédaient encore à la transformation des produits agricoles par la consommation et la commercialisation tout en prenant soin de mettre de réserve ce qu'il faut pour les temps durs (faim, famine,…). Le caractère archaïque des outils rend aussi pénible le travail des femmes. De même, le secteur du commerce peut être considéré comme l'apanage des femmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'un témoignage du Chevalier des Marchands dit : « ce sont les hommes qui vendent les esclaves ; tout le reste du commerce est entre les mains des femmes soit pour vendre, soit pour acheter. Nos marchands du Palais pourraient encore aller à l'école de ces marchandes

[48] Platon, *La République,* folio essais, p. 208

noires, il y en a point au monde qui sachent, comme elles souffraient et vantaient leurs marchandises ; elles sont d'une attention merveilleuse sur les payements ; aussi les hommes s'en rapportent-ils entièrement à leur habileté, à leur savoir faire et ils ont raison… »[49]. Ces qualités de la femme exaltées au XVIIIe siècle n'ont pas certainement connu un grand changement. Mais la production et la commercialisation étaient influencées par l'organisation patriarcale de la société qui définit les rôles de chaque acteur. Ainsi, par exemple, au Nord du Bénin les femmes menaient les mêmes activités que les hommes en dehors du défrichement. La même remarque s'observait aussi dans les groupes socioculturels I datcha au Centre du Bénin ; Adja au Sud-ouest du pays. La plus grande injustice est que les femmes Holi au Sud-est par contre faisaient en plus des travaux masculins la production du maïs, du niébé et du manioc. Ces femmes étaient très souvent aidées par leurs filles dans toutes les 43 tâches domestiques : nettoyage, balayage, cuisine, recherche d'eau, du bois, lessive, soins aux enfants en bas âge, corvée d'eau, préparation du repas… Au plan politique, la femme était quasiment absente dans l'administration publique et politique. Quand il s'agit des fonctions utiles pour leur indépendance, on l'empêche. On trouve qu'elle est au second plan. Cela s'explique mieux à travers les pratiques de certaines sociétés Baatonu, Bariba Yoruba …aux sociétés Fon, Nago où la femme occupait des fonctions peu valorisantes. Ceci peut s'expliquer par le complexe d'infériorité dans lequel elle est assignée et que traduit bien l'expression Lokpa '' alaa wulaawu '' *(femme, épouse, mère Amazone et Battante, gardienne de maison et Reine).* Le cas exceptionnel est celui des guerrières du royaume de Danxomè ; les célèbres amazones. La guerre étant un élément d'expansion géopolitique et de développement des Etats, on peut y évaluer la place de la femme et y dénombrer 3700 à 4000 femmes sur les 8000 et 10000 personnes que comptait l'armée de Danxomè. Au plan social, le domaine de définition de la femme est la sphère de reproduction.

La mère reproductrice était dotée d'un pouvoir culturel et religieux qui non seulement met en fonction ses organes biologiques de la fécondité et sa capacité de tomber enceinte, mais aussi un pouvoir de mener la grossesse à terme, de communiquer inconsciemment. Selon les renseignements, dans la mentalité des Adja, Fon, Yoruba, Baatonu, Nago, Peulh…la fécondation était avant tout l'œuvre d'un ancêtre défunt car comme l'a su bien notifier Birago Diop ''Les morts ne sont pas morts''. Les morts reviennent donc dans le monde des vivants par le biais du principe de réincarnation. C'est ce que les '' Fon '' désignent par « djoto » qui est d'ailleurs dans une perspective anthropologique religieuse assimilable au principe ''Saint''

[49] Chevalier des Marchands, *17 24 ; E. D. n XVI 1956 : 74*

de l'Eglise Romaine. La femme qui tombait enceinte ne devait pas interrompre la grossesse mais plutôt permettre à l'ancêtre de revenir à travers le nouveau-né. L'enfant conférait ainsi à la femme un pouvoir à la fois économique, social, culturel et religieux. Ils participent à la sécurité sociale de leur mère pendant ses vieux jours ; un pouvoir social car ils donnaient à la mère un statut social, celui de sauvegarder leur statut d'épouse par exemple ; - un pouvoir culturel et religieux parce qu'ils symbolisaient les relations qui s'établissent entre la mère, les ancêtres et les dieux. La maternité honore de ce fait, la femme dans son premier rôle qui lui est assigné par Dieu, les dieux, les Voduns, les ancêtres et la société. Une telle exigence liée à la maternité de la femme amenait les acteurs sociaux à mettre en place des systèmes de contrôle de la sexualité féminine. On peut citer à titre d'exemple, les mutilations génitales féminines. En outre la polygamie était une norme sociale qui permettait aux acteurs impliqués d'entretenir un large réseau de relations sociales qu'on pouvait noter à travers les systèmes de parenté et de filiation de type patriarcal. Les femmes étaient liées entre elles par une organisation sociale et une hiérarchie. En milieu social ''Fon'' par exemple, la première femme avait toujours une place de choix au sein de la sphère familiale tandis que chez les Somba, un groupe socioculturel du Nord Bénin, la chambre de la première épouse se trouve à côté de celle du mari. Concernant la reproduction sociale et culturelle, les femmes béninoises assumaient des tâches assez considérables. Non seulement, la femme consacre son temps à éduquer les enfants mais aussi elle s'occupe de l'entretien de la maison, donne des soins aux enfants, elle faisait la corvée d'eau…La femme était à tout point de vue le maître d'ouvrage de la sphère domestique ou privée.

A propos de la reproduction de la force du travail, les travaux domestiques étaient confiés à la femme et n'entraient dans aucune valorisation sociale ni dans aucune évaluation. La répartition du travail se faisait alors selon les normes basées sur le sexe. Un homme qui fréquentait les espaces considérés comme ''féminins'' était mal perçu par ses pairs voire les femmes elles-mêmes. Ces expressions en Lokpa l'expriment bien : « Alah tissi, hanche des femmes » et « Youlou Itcham, personne sans identité sexuelle ». Et c'est ce que que Simone de Beauvoir appel étranger. Au plan économique, l'introduction du capitalisme dans les sociétés béninoises a fait coexister deux systèmes économiques à savoir : l'économie de subsistance propre aux sociétés africaines dans leur essence et l'économie monétaire. L'imposition de ce dernier système n'a fait qu'amenuiser le pouvoir d'achat et le pouvoir économique de la femme.

Par conséquent, la femme n'a aucun pouvoir juridique. Elle est souvent chargée du ménage ; elle peut se constituer un pécule avec le produit de la vente de certains objets de sa fabrication. Et non appartenir à la fonction publique tel que l'enseignement, pire, si elle est une femme philosophe. Nos traditions ne conçoivent pas cela. Au plan social, la femme est une gardienne des savoirs sacrés, elle est une combattante.

Elle a également intériorisé ses normes qu'elle considère comme un devoir péremptoire. On peut alors se poser la question de savoir comment a-t-elle pu réussir leur élan culturel pour être à la fois détentrice du savoir et du pouvoir de la tradition ? Vouloir traiter du statut culturel de la femme en général et de la femme béninoise en particulier n'est pas certes, une entreprise facile à cause des clichés, des stéréotypes et de la complexité des relations homme/femme dans le processus de développement mais sommes-nous convaincus en tant que spécialiste des sciences sociales que ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. Ce faisant, la littérature abondante sur les questions de femme, de cultures et de développement nous amène à aborder sectoriellement la position sociale de la femme dans l'arène culturelle béninoise. Les cadres d'étude retenus sont : le cadre symbolique, le cadre familial et enfin, le cadre social. Ainsi, on s'intéressera au statut culturel de la femme vu sous l'angle des traditions symboliques. En effet, en amont et en aval de la culture béninoise se trouve la femme. La géomancie divinatoire vérifiée scientifiquement comme un savoir encyclopédique, une prospective culturelle retrace dans l'un des mythes du symbole, l'origine du monde. La conclusion qu'on pourrait retenir de ce mythe (qui est par définition un récit qui tire à conséquence) est qu'à l'origine était la femme qui est et demeure une personne qui vie et où l'élément masculin devient un complément. Ceci est d'autant plus véridique car on ne se trompe pas si nous affirmions que la vie se repose sur la femme. Car elle a le savoir-faire, le savoir vivre et le savoir être. Elle a l'esprit de partage ou encore. Malgré la charge qui pèse sur la femme, elle se venge toujours pour mieux faire que les hommes. Aussi dans notre panthéon est-il dit que tout est sexué et même les divinités. Mais en dépit de ces conditionnements physiologiques, on ne parlera jamais d'inégalité de sexe entre ces divinités mâle et femelle. Ces divinités étant mâles, il leur faut un élément féminin pour qu'ils puissent manifester leur volonté aux hommes d'où le lien communicationnel entre ces divinités de types mâle et femelle est si fort que scientifiquement parlant, aucun chercheur n'est autorisé à parler de division sexuelle dans la configuration symbolique des divinités. La conclusion au quelle nous tendons à venir est que cette communication de type sociale devait servir

d’exemple et de cadre de référence aux êtres humains qui se déchirent habituellement et quotidiennement dans les logiques de différenciation sexuelle.

3-2 La place que la femme philosophe occupe dans le processus de développement de la société béninoise

Comme dans d'autres pays africains, l'histoire des femmes au Bénin est marquée par le poids des traditions, mais, au Bénin également, celles-ci jouent un rôle majeur dans le développement non seulement humain mais également social. Les femmes luttent en effet pour l’obtention de leurs droits et commencent à accéder, en nombre limité, à tous les secteurs professionnels et échelons de la société, s'appuyant sur le dynamisme du milieu associatif, l'évolution progressive du cadre juridique et les mutations du monde contemporain, notamment celles liées aux technologies. En effet, les femmes occupent une place importante. En ce sens qu’elles assurent des fonctions qui garantissent la sécurité alimentaire et les moyens d’existence des ménages. Ce qui fait d’elle un genre différent par rapport aux hommes... La vie et le dynamisme des femmes sont ralentie du fait qu’elle rencontre d’énormes problèmes qui freinent son épanouissement. Par ailleurs, la reproduction, les réalités religieuses, celles endogènes, bref les conditions de vie sociale à la femme influence directement sur ses opportunités d’accès à l’instruction, à l’emploi et aux revenus : par conséquent, elles se marient très jeunes et beaucoup plus précocement que les hommes. Il faut dire que la condition féminine étant différente de celle masculine, exige que la jeune fille se marie tôt pour éviter des questions de stérilité. La remarque faite à ce sujet est que les femmes qui se marient tardivement, non seulement elles ont une chance limité de conception, mais également aussitôt se mariées, elles se retrouvent à la ménopause. Alors que les hommes ne rencontrent pas ces difficultés. Ils sont fertiles à vie tandis que cela est temporel chez la femme. Cette situation conditionne les possibilités d’instruction, de travail et de répartition de richesse au sein de la famille. Le statut juridique qui leur est fait ne les autorise pas à jouir conjointement avec leurs maris des mêmes droits. Ces positions héritées du passé se cristallisent dans la culture. Celle–ci les véhicule et devient, en ce qui concerne les valeurs négatives qu’elle charrie, un frein à la pleine jouissance par les femmes des droits humains universellement reconnus. Ces pratiques socioculturelles, loin de militer en faveur d’une habilitation de la femme l’exposent plus à un état de pauvreté humaine et monétaire que les hommes. Ce fait limite les femmes dans leur implication, leur accès au processus de développement. Loin de cet aspect, certains choix sont imposés à la jeune fille et même à la

femme. Il y a par exemple les mariages forcés précoces les mariages par échange, le lévirat, les violences sur les femmes, la subordination des femmes et par ricochet, les exploitations.

Dans une société patriarcale, les femmes n'ont guère eu de possibilités de faire entendre leur voix. Mais après les indépendances, les différentes constitutions garantissent aux femmes une égalité même si ces dispositions sont peu respectées et souvent limitées par le droit coutumier. C'est ce qui explique l'absence des femmes à la tête de certains postes politiques. Ainsi aucune femme n'a été à la tête de l'état béninoise, tout comme beaucoup d'Etats Africains. Pourquoi cela ? N'a-t-elle pas de volonté pour le faire ? Est-elle empêchée, et pourquoi ? Alors que les femmes constituent la majeure partie de nos populations. Si tel est le cas, pourquoi elles sont presque absentes dans certaine domaines ? En politique par exemple elles sont au second plan. Pareil sur le plan éducatif, les femmes enseignantes sont peu représentées. Ce qui semble inconcevable. Celle-ci est en effet une fonction sociale essentielle pour le développement économique et politique de toute nation. Il n'y a pas de société développée sans l'éducation. La fonction enseignante est alors une fonction fondamentale dans toutes les sociétés du monde. Elle doit être remplie aussi bien par des hommes que des femmes. Il faut dire que l'éducation a toujours été la chasse gardée de la femme non seulement dans la société traditionnelle africaine mais aussi dans les sociétés classiques occidentales. La femme enseignante peut donc être regardée naturellement comme un agent transmetteur des connaissances, du savoir-vivre et du savoir-être. Pourtant, dans la société béninoise, ce rôle et ces potentiels de la femme ne semblent pas bien perçus dans la réforme des politiques publiques éducatives surtout lorsque sa spécialité est la philosophie. Il y a réforme lorsque des changements sont apportés par la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques dans un domaine particulier du fonctionnement d'une institution afin d'en obtenir une amélioration. Selon André Turmel : « Les institutions sont en quelque sorte des descriptions de la réalité, des explications de ce qui est ou n'est pas… »[50]. Le concept d'institution en tant qu'ensemble de dispositions et d'aménagements culturellement et socialement construits autour d'une activité sociale renvoie à des règles culturelles et des savoirs pratiques. Mais, les politiques publiques ne sont rien d'autre que ce que décident de faire ou de ne pas faire les pouvoirs publics pour réguler ou solutionner un problème social qui émerge au sein d'une collectivité locale particulièrement ou de la collectivité publique plus globalement. Pour Michel Setbon : « Le problème représente la variable figurant le point de départ et le centre du processus. Il détermine la participation des différents acteurs, sert de

[50] André Turmel, *Culture, institution et savoir,* pp. 1-24, (1997)

référence à leur contribution au processus et représente les enjeux potentiels. Si les conditions de son émergence varient, ainsi que les enjeux qui l'entourent, il possède une caractéristique commune : il fait peser une menace, sous forme d'effets adverses, sur des populations plus ou moins larges et relativement démunies face à elle»[51].

En se référant au contexte social béninois et notamment dans le sous-secteur des enseignements primaire et secondaire, il est aisé de présupposer que la fonction enseignante est moins embrassée par le genre, ce qui laisse entrevoir une sous représentativité de la femme à tous les niveaux d'action et de décision du secteur de l'éducation nationale. Cette sous-représentativité demeure et persiste en dépit des réformes successives que connaît l'éducation nationale depuis l'institution de l'Ecole Nouvelle. Ce constat laisse également supposer que la priorité des réformes publiques éducatives au Bénin a rarement été de mettre l'accent sur certaines particularités de ses ressources humaines à travers, pour l'exemple, la question de genre. Par conséquent, l'Education Nationale est également un milieu d'actions des réseaux d'acteurs dont l'influence positive ou négative peut conditionner l'efficacité des politiques publiques du secteur éducatif. L'environnement de toute politique publique est décrit par Patrick Le Galès comme un milieu complexe de réseaux d'actions qu'il définit comme : « Le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts. Ces réseaux jouent alors un rôle déterminant dans la mise sur agenda, la décision et la mise en place de l'action publique »[52]. Cette étude se veut non seulement une analyse des politiques publiques éducatives mais aussi une réflexion sociologique des rôles de la femme enseignante dans une société en développement comme le Bénin. L'organisation scientifique de cette réflexion sociologique aura pour trame théorique la sociologie savante, compréhensive ou cognitive de Max Weber tout en mettant l'accent sur l'approche institutionnelle. Pour comprendre comment les institutions influencent le comportement des individus, les néo-institutionnalistes mettent en avant deux perspectives : « une perspective calculatrice et une perspective culturelle »[53]. La perspective calculatrice met un accent particulier sur un certain isomorphisme institutionnel en considérant que les institutions ne sont que l'incarnation et le reflet des comportements sociaux habituels, des croyances culturelles et sociétales qui déterminent non seulement les représentations cognitives des acteurs mais aussi une reproduction des institutions compatibles avec leur

[51] Michel SETBON, *Risques, sécurité sanitaire et processus de décision,* Collection Médecine des risques, Elsevier, 2004. p. 143

[52] Patrick LE GALES, *Les réseaux de politique publique ,* l'Harmattan, 1995, p. 14. in Patrick LE GALES.

[53] . Max WEBER, *sociologie politique,* 4e édition mise à jour, deboeck Supérieur, p. 232

forme préexistante. Aussi, le rôle éducatif de la femme enseignante peut-il être analysé comme une évolution positive de l'institution familiale vers l'institution scolaire. Pour Weber, l'analyse des faits sociaux ne peut optimiser ses résultats en séparant les représentations cognitives que les individus leur confèrent selon des registres de valeurs qui leur sont propres. On pourrait penser a priori que seuls les responsables politiques (représentants officiels de l'Etat, hauts fonctionnaires, professionnels de la politique) participent à l'élaboration des politiques publiques. Ils jouent effectivement un rôle central dans la mesure où ce sont eux qui disposent (au moins formellement) du pouvoir décisif de prendre les décisions définitives c'est-à-dire de trancher entre plusieurs projets, d'attribuer les ressources publiques, et surtout, ce qui est peut-être le plus important, de conférer une légitimité étatiques aux décisions qui sont adoptées.

En préconisant également une méthode archivistique et documentaire, cette étude reposera également sur les récits de vie ou des témoignages de certains acteurs du terrain. Il ressort, en effet, des constatations de l'ensemble de nos enquêtés que la femme enseignante est beaucoup trop laissée pour compte dans les objectifs de réformes des politiques publiques de renforcement de capacités du système éducatif au Bénin. Ce constat empirique appelle de notre part une question fondamentale de recherche : dans les réformes publiques éducatives au Bénin, la femme enseignante occupe une place beaucoup moins visible alors qu'elle représente naturellement une ressource efficiente pour l'optimisation de ces réformes publiques. Nous analyserons cette question en y répondant dans un raisonnement dialectique. Aussi, verrons-nous, dans un premier temps comment la femme enseignante intéresse peu les politiques publiques éducatives puis dans un second temps, comment elle pourrait mieux impacter positivement l'optimisation des réformes éducatives nationales.

Par ailleurs, le secteur de l'éducation nationale qui n'échappe pas à ce constat est la preuve d'un manque d'actions hardies des politiques publiques en la matière afin de conjurer ce phénomène qui peut être regardé comme un véritable problème social. Ce problème social peut être analysé sous deux angles. D'une part, la femme enseignante serait un sujet minoritaire des programmes d'actions de réforme dans l'éducation nationale par sa quasi-absence dans le cercle des organes de décision ou de force de proposition et d'autre part en raison du faible taux de sa participation dans l'exécution des programmes scolaires. Une minorité peu visible dans les sphères du pouvoir décisionnel. Dans une approche holistique, les études sociologiques du genre au Bénin rendent compte du faible taux de représentativité des femmes dans les différentes strates décisionnelles de l'organisation ou de la hiérarchie

sociale que sont la strate économique, la strate politique ou administrative, la strate intellectuelle et la strate militaire. Ces différentes strates du contrôle social disposent chacune pour exister et s'imposer dans la hiérarchie de l'organisation sociale des ressources essentielles Comme le dit Pierre BOURDIEU : « Le champ politique est le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de consommateurs, doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production »[54]. Pierre Bourdieu qualifie cela de capital (le capital social, le capital économique, et le capital culturel). Les femmes sont donc peu représentées partout dans les arènes de la production décisionnelle mais elles n'y sont pas absentes. Si le secteur de l'enseignement primaire et secondaire relève à juste titre des strates politico-administrative et intellectuelle, l'analyse sociologique du cas béninois à travers l'édification de ses politiques publiques de l'éducation nationale montre une faible implication de la femme enseignante dans la chaîne de production décisionnelle. Cela dit, la femme enseignante fait partie de la minorité dominée dans le processus d'élaboration des politiques publiques du secteur de l'éducation au Bénin. Au niveau global des effectifs des corps enseignants, les femmes enseignantes sont en sous-effectif. Ce constat induit naturellement une conséquence qui se traduit ensuite par leur sous-représentativité dans la classe des élites dirigeantes du secteur de l'éducation. Cette sous-représentativité n'est pas mise à mal même lorsque la tête du ministère en charge de l'éducation nationale est dirigée par une femme, qu'elle relève ou non du corps des enseignants. Ce problème de faible taux d'effectif de la gente féminine dans les effectifs des corps enseignants au Bénin peut recevoir plusieurs explications parmi lesquelles : les phénomènes de déscolarisation précoce de la jeune fille dus aux traditions et aux moyens financés; l'hostilité du milieu familial pour la scolarisation des filles ; les représentations sociales ou plus concrètement la culture persistante peu valorisante du rôle de la femme dans les sociétés traditionnelles ou archaïques. Cette panoplie de problèmes sociaux ne manque pas d'avoir des répercussions sur le parcours scolaire des élèves filles.

Autant de facteurs socioculturels qui défavorisent la scolarisation et la promotion des jeunes filles élèves appelées à devenir comme leurs homologues garçons, des actrices de leur société. Les femmes enseignantes sont toujours peu visibles dans les arènes d'exécution des politiques publiques de l'éducation nationale. En effet, comme dans la sphère de l'élite

[54] Pierre Bourdieu *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 24. Vol. 36-37, février/mars 1981

dirigeante des secteurs de l'éducation, les femmes enseignantes sont également peu visibles dans les administrations chargées de l'opérationnalisation des décisions émanant de la hiérarchie. De fait, l'administration qui est chargée de traduire en actes les décisions publiques prônées par l'élite dirigeante conserve naturellement un pouvoir d'influence sur l'autorité décisionnelle. Ce pouvoir d'influence peut être investi à toutes fins utiles pour amener le pouvoir décisionnel à infléchir sa position sur tel ou tel aspect des programmes que l'administration est appelée à exécuter. Ainsi, la sous-représentativité de la femme enseignante dans cette sphère opérationnelle des programmes dédiés aux secteurs de l'éducation nationale ne permet pas une meilleure défense des intérêts corporatistes de la femme enseignante. Si l'Education Nationale au Bénin a souvent été la cible des réformes publiques, il n'en demeure pas moins que le choix des actions définies accorde moins la priorité aux acteurs au rang desquels la femme enseignante en privilégiant la réforme des curricula toute chose qui n'est pas sans avoir des conséquences sur la qualité des ressources humaines de l'éducation nationale.

En effet, depuis l'institutionnalisation en 1975 de l'Ecole Nouvelle qui a pris la suite du modèle de l'Ecole Coloniale inspirée du modèle français, l'Education Nationale au Bénin a connu plusieurs réformes, dont la finalité politique résidait dans la réduction des effectifs des corps enseignants, l'incitation au libéralisme économique et la promotion des établissements privés d'enseignement, l'assainissement du service public ; la vision stratégique des états généraux de l'enseignement des années quatre-vingt-dix à travers un document-cadre de politique éducative dont les objectifs étaient de diagnostiquer l'échec de la réforme de l'école nouvelle en prônant une réforme des secteurs de l'enseignement axée sur les résultats, la performance technique et proactive des jeunes apprenants, le dynamisme, la compétitivité, la massification des taux de scolarité ; et de plus en plus en vogue aujourd'hui, la réforme qui mise sur l'approche par compétence, une approche pédagogique dont la finalité consiste à améliorer le secteur éducatif.

Cette approche est d'autant décriée qu'il lui est reproché de ne pas suffisamment prendre en compte la question de la qualité même du personnel enseignant au rang desquels des hommes et des femmes. Celles-ci étant en sous-effectif, la relégation au second plan du rôle, de la compétence et de la qualité du personnel enseignant est encore plus critique lorsqu'il s'agit de la place de la femme enseignante dans l'édification des politiques publiques qui réforment le secteur de l'éducation. Cependant, cette relégation au dernier plan de la femme enseignante ne découle pas systématiquement d'une volonté d'exclusion de genre dans les arènes de pouvoir et d'implémentation des politiques éducatives. Elle s'explique surtout par les multiples raisons qui conditionnent le faible taux de scolarité et les échecs scolaires des jeunes filles. On pourrait

donc parler d'une sorte de sélection naturelle qui continue de peser sur la gente féminine ses conséquences à l'âge de mener une vie active et de s'impliquer par sa position ou son emploi dans le choix et la réalisation des fondamentaux des destins communs de sa collectivité. De manière générale, l'illettrisme et l'analphabétisme sont des phénomènes sociaux croissants en Afrique. Ils n'épargnent aucune couche sociale et les femmes en sont les plus touchées comparativement aux hommes. Pour Marc Eric GRUENAIS et Roland POURTIER: « C'est en Afrique subsaharienne que les taux d'alphabétisation des adultes sont, et de loin, les plus bas au monde : ils se situent entre 20% et 50% dans une quinzaine de pays. Quant à la scolarisation, elle ne touche que 56% des classes d'âge concernées dans le primaire et 41% dans le secondaire, pour une moyenne mondiale de 88% et 65% selon les dernières données du PNUD. La corrélation est apparemment nette entre éducation, santé, et morbidité… »[55]. .

Selon une source du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH), le rapport sur le développement humain au Bénin en date de 2005 estime que seuls 43,4% des hommes et 26,4% des femmes sont alphabétisés au Bénin pour un taux de 35,4% sur l'ensemble de la population béninoise[56]. Ainsi beaucoup de pays d'Afrique parmi lesquels le Bénin se retrouve malheureusement en tête des faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation par rapport à la population mondiale. Cet aspect n'est pas méconnu des politiques publiques de l'éducation nationale au Bénin qui en viennent aujourd'hui encore à promouvoir la gratuité de l'école en vue de l'accroissement des taux de scolarité des deux sexes et surtout dans une perspective efficiente de politiques éducative du genre. Ainsi des lois ont été prises dans le but d'aider les filles à se scolariser. On parle en effet de la gratuité de la scolarisation des filles, nommé au Bénin ''Toutes les filles à l'école''. Toute fois, dans une perspective d'optimisation des programmes scolaires, l'action publique éducative peut gagner en performance en mettant en place une sorte de discrimination positive du genre en faveur d'une politique de recrutement massif et de promotion des femmes dans le secteur de l'éducation nationale. Cette politique ne serait rien d'autre qu'une reconnaissance sociale pour une consécration institutionnelle des rôles possibles que la femme peut être amenée à jouer au sein de sa collectivité. Un rôle naturel de la femme dans toutes les sociétés du monde La femme a toujours été dans le foyer ou dans le cercle familial l'autorité parentale la plus responsabilisée sur l'éducation des enfants. Elle assure ce rôle social et socialisant dès la

[55] Marc-Éric GRUÉNAIS et Roland POURTIER, « La « santé pour tous » en Afrique : un leurre ? » pp. 3-12, in Marc-Éric GRUÉNAIS et Roland POURTIER, (dir.), *La santé en Afrique. Anciens et nouveaux défis,* Afrique contemporaine, Numéro spécial, Trimestriel N° 195 Juillet-septembre 2000

[56] Cf. République du Bénin et PNUD, *Rapport sur le Développement Humain au Bénin, VIH/SIDA et Développement Humain*, p. 194, 2005

naissance de l'enfant. Ce constat du rôle de premier plan de la femme dans l'éducation des enfants est aussi vrai dans les sociétés africaines comme le Bénin que dans la plupart des pays du monde.

En effet, parce qu'elle est tenue naturellement par le lien ombilical à passer plus de temps avec l'enfant dès sa naissance, la femme apparaît alors dans toutes les sociétés comme étant la plus à même de veiller sur la santé, le développement et l'éducation de l'enfant. Mieux que l'autre parent de l'enfant, c'est la femme qui prépare celui-ci à faire ses premiers pas dans la société. Lorsque la femme devient éducatrice donc enseignante, elle conserve les avantages de ce rôle d'éducatrice des enfants dans l'univers familial. Elle est davantage préparée à développer et déployer socialement ses capacités éducationnelles. Sa proximité naturelle avec le monde des enfants traduit sa capacité cognitive à développer et exercer au quotidien son empathie socialisante. Ainsi ''le rôle est pris au sens institutionnel et se manifeste par le consensus des membres du groupe qui fonde les attentes réciproques de ces individus''[57]. Les attentes du rôle sont des actions attendues de celui qui occupe une position et qui est censé avoir été socialisé à cet effet, pour analyser comment ses qualités exceptionnelles peuvent être exploitées ou maximisées dans une orientation genre des politiques publiques éducatives. Un double rôle professionnel de la femme enseignante en milieu scolaire. La femme enseignante en contexte de travail développe et met en œuvre les mêmes aptitudes professionnelles que son homologue de sexe fort. Elle répond naturellement aux mêmes conditions de compétence et de probité que son collègue masculin. L'école étant le lieu du prolongement de l'éducation de l'enfant et de l'adolescent, la femme enseignante, beaucoup plus que l'homme enseignant, se sent, en effet, dans son milieu naturel. En contexte de travail, la femme enseignante sait manier pédagogie et empathie pour encadrer, pour écouter, pour comprendre, pour récompenser ou pour sanctionner ses élèves en jouant alternativement avec le rôle de la mère éducatrice de ses enfants et le rôle plus institutionnel de l'enseignante en milieu scolaire. Sa familiarité avec le monde des enfants et leur éducation n'est donc qu'un atout qu'elle exploite pour remplir sa fonction dans les secteurs des enseignements primaire et secondaire. De ce fait, la maternité, l'éducation, la santé, les soins alimentaires sont des domaines d'intervention privilégiés de l'activité de la femme dans toutes les sociétés. Sa socialisation aussi bien dans la cellule familiale que dans la société globale procède de ses différents rôles à travers l'enfantement, l'éducation, et les différents soins qu'elle apporte à l'enfant. Plus loin que la maïeutique socratique, la femme enseignante

[57] . LAROUSSE RÉFÉRENCES, in Raymond BOUDON, Philippe BESNARD, Mohamed CHERKAOUI et Bernard-Pierre LÉCUYER, (dir.), *dictionnaire de la sociologie,* Edition Larousse-Bordas,1997, p. 197 68

philosophe a le double potentiel d'enfanter et d'accoucher les esprits. Ce double potentiel peut, à juste titre, être exploité par les politiques publiques de réforme des programmes des enseignements primaire et secondaire afin de remettre la femme enseignante au cœur des dispositifs organisationnels de l'éducation nationale. Une telle politique publique gagnerait en efficacité en intégrant des objectifs de parité hommes/femmes dans les programmes de recrutement des personnels enseignants de l'éducation nationale dans les lycées et collège du Bénin.

De manière générale, la femme africaine est souvent cantonnée dans un rôle de mère au foyer ce qui sous-entend sa responsabilisation accrue dans la gestion du foyer et particulièrement dans l'éducation des enfants. Ce rôle de la femme africaine qui appelle des aptitudes particulières, peut servir d'argument favorable lorsqu'elle devient enseignante, pour la responsabiliser davantage dans la chaîne non seulement de production mais aussi d'implémentation des programmes d'actions éducatives.

CHAPITRE IV – Approche critique

Les femmes ont en premier lieu des activités liées à l'enfance. Ce qui semble en effet normal. Normal que les enfants et tous les métiers qui se rapportent à leur entretien soient confiés aux femmes. Dont l'enseignement, bref, la fonction publique ne serait pas la seule activité pour satisfaire ses besoins en tant que mère. Puisque, c'est la fonction primordiale et naturelle des femmes, être mère. Le sujet préoccupant, est la question de la femme, son autonomisation, sa représentation dans l'espace public, son niveau intellectuel,…La femme n'est-elle pas exposée face à son conjoint lorsqu'elle est défendue de part et d'autre pour son autonomie ?

4-1 Les conditions sociales comme source de la différenciation de genre.

De nombreux efforts ont été consacrés à l'examen et à l'analyse de la condition et du rôle des femmes dans différents contextes socio-économiques, mais malgré le nombre d'études entreprises et la qualité de certaines, les données sur les femmes restent élémentaires et les informations les concernant, fragmentaires et très dispersées. Dans presque tous les pays du Tiers Monde dont le Bénin en fait parti, par exemple, l'importance de l'activité productrice des femmes paraît marginale, et ceci s'explique par le fait que leur contribution à l'économie s'opère, en grande partie, au niveau du secteur non monétaire, qui n'est pas pris en compte dans les statistiques. Et même dans le secteur monétaire, leur engagement souffre d'une sous-estimation due au fait que, souvent, les statistiques officielles n'englobent pas le travail rémunéré accompli à domicile, et ignorent totalement leur emploi dans le secteur non institutionnalisé, où pourtant elles sont particulièrement nombreuses. Cette sous-représentativité des femmes, ou leur absence, ne signifie pas que leurs activités économiques et productrices soient négligeables. Leur contribution au revenu réel et au bien-être économique des ménages a toujours été, et continue d'être, considérable, notamment les zones rurales au Bénin, les femmes dans leur choix d'activité rencontrent d'énormes situations pénibles qui non seulement nuisent leur épanouissement, mais également freinent le développement économique béninois. , l'UNESCO[58] en avait fait cas lors de ses assises pour évoquer les conditions des femmes des zones rurales. ''Or la moitié environ des habitants de la planète vivent encore dans les zones rurales''. L'objectif de cette organisation était de

[58] Unesco, *Revue Tiers Monde*, t. XXIV, n° 94, Avril-Juin 1983

montrer l'importance des femmes des zones rurales, vu qu'elles sont non négligeables au sein de nos maisons, de nos familles et sur l'échelle mondiale. Où elles constituent l'essentiel de la main-d'œuvre, elles s'occupent de la production, la transformation, le stockage et la préparation des denrées alimentaires. En plus des travaux domestiques d'entretien et de réparation qu'elles accomplissent, un grand nombre de femmes, pour compléter le revenu familial, font du petit commerce à partir des excédents alimentaires ou de produits artisanaux qu'elles fabriquent elles-mêmes. Ainsi, il faut dire que les femmes sont les plus présentes dans les secteurs d'activité socio-économiques. Le rôle et la contribution des femmes sont énormes à l'agriculture, à la production alimentaire et le commerce de bétail varient d'une région du monde à une autre.

En effet, soit parce qu'elles sont plus nombreuses, soit parce qu'elles sont les mieux placées pour développer le dit secteur. Comme on le dit ''la femme est le pilier de la famille'' Sans elle, tout s'écroule. Si la patience est le quotidien des femmes, la sagesse devient un chemin d'or pour elle. Pourtant, malgré les difficultés rencontrées, les femmes sont les plus présentes dans ce secteur d'activité, qui est composé de trois grands axes : Service, Production et Commerce, Échange et Gestion, on peut dire que c'est l'activité féminine. Par ailleurs, une représentation collective a placé la femme dans des activités domestiques privées sans aucune possibilité de s'exprimer ou d'agir dans l'espace public. En effet, on imagine souvent la femme effacée, cantonnée dans le foyer familial où elle n'a d'autres activités que celles de s'occuper de la maison, des enfants, des courses familiales. Quelle place cette femme occupe dans la société ? Toutefois, il faut reconnaitre que les femmes choisissent êtres philosophes ou intellectuelles par passion ou l'honneur et non la recherche de gain tel que la plus part des gens le pensent. L'honneur, parce que premièrement, le regard de la société sur la femme intellectuelle n'est pas pareil que celui sur la femme ménagère. Elle est non seulement craint mais aussi, elle a une conception claire de la vie. Surtout lorsqu'elle est philosophe. Dans la mesure où la philosophie fait d'elle ''la maitresse et possesseur du monde'' et ''sage''. Par exemple Les sages-femmes, les enseignantes, les femmes ministres et députées, les directrices, les avocates…occupent une place importante dans la société. Leur savoir-faire est nécessaire et même indispensable à toutes les communautés. Elles sont responsables, par leurs compétences. Même si la population ne les paie pas, elles savent qu'elles ont servis leur Nation. Elles sont en effet, des femmes plus ou moins libres au foyer.

Deuxièmement, le regard que les hommes posent sur elle, fait d'elle une femme respectée différente de celle simplement ménagère. Être « femme au foyer » est la première fonction naturelle et sociale de la femme, qui d'ailleurs, la rend esclave et dépendante des hommes. Ainsi, il faut dire que certaine activités sont très humiliantes pour des femmes surtout lorsqu'elles se veulent responsables. Lorsqu'une femme est servante, elle court de risques. Puisque, celle-ci travail sans repos aux façons du travail ouvrier dont Karl Marx fait allusion. Pour lui : « les travailleurs aux machines sont exclusivement des jeunes filles et des jeunes femmes ». Car : « elle anéantisse le monopole des ouvriers mâles dans ouvrages difficiles, et chassent des plus faciles, une masse de vieille femmes et de jeunes enfants »[59] Il ya également les femmes de chambre. Dans nos états comme le Bénin, ces femmes se sentent quelque fois frustrer pour ces types d'activités, mais elles n'ont pas le choix que de continuer puisqu'elles en ont besoin pour survivre. Elles constituent une classe sociale fragile, et livrées à elles-mêmes, elles sont les plus susceptibles et tombent dans les pièges des séducteurs dont elles sont la cible privilégiée, le groupe socioprofessionnel le plus représenté dans les déclarations de grossesse, les harcèlements, des violences, abus, des accusations, des viols, et des maladies sexuellement transmissibles (MST). Ces types d'activités où, on perd facilement son emploi pour une simple maladie ou une accusation formatée, il n'y a aucune garantie, même si Marx a tant rêvé pour la liberté des travailleurs de ce genre. Raison pour lesquelles, il faut que les femmes se battent pour se libérer. Elles ne doivent pas se morfondre de leurs situations naturelles. La Nation Béninoise a besoin de l'expertise féminine pour participer à son développement économique

4-2 Des injustices liées aux genres (Défense excessive du féminisme comme une source de difficultés)

Partant de la conception Beauvaisienne qui stipule que : « Le rapport des deux sexes n'est pas celui de deux électricités, de deux pôles: l'homme représente à la fois le positif et le neutre au point qu'on dit...La femme apparaît comme le négatif si bien que toute détermination lui est imputée comme limitation, sans réciprocité »[60]. Ce qui laisse comprendre qu'elle est discriminée ; Aristote n'est pas resté à la marge de ces injustices. Il propose que les classes sociales inégalement réparties soient figées. Normalement, tous citoyen doit vivre un monde juste afin de l'être. Mais malheureusement, tel n'est pas tout le

[59] Karl Max, *le capital*, 1976, Ed sociale, Paris, P. 450
[60] Simon De Beauvoir*, deuxième sexe,* p. 14, Ed. 1949.

temps vérifié. En effet, Pour Platon la cité juste constitue une communauté de classes inégales mais complémentaires où la vie loin d'être statique et figée, est dynamique. Donc la justice représente pour lui une idée qui exige de tous les citoyens la vertu, « Raison en tout ou en partie »[61]. Les femmes n'occupent aucune importance aux yeux des hommes, elles sont négligées ou moins considérée face au pouvoir des hommes dans nos sociétés. C'est d'abord une injustice naturelle du point de vue morphologique. C'est ceux à quoi les écrits saints font allusion notamment dans la Bible et dans le Coran, où la femme est considérée comme un être inférieur à l'homme. Ensuite, les normes sociales qui sont à l'image des réalités naturelles féministes ou qui prennent appui sur la condition naturelle de la femme font également d'elle un être dominé. Par ailleurs, on note de façon générale, que la femme subit des injustices, des discriminations de tout genre quand bien même naturelles que sociales. Lorsque Beauvoir la nomme ''l'autre'', ''l'étranger'' et le ''deuxième sexe'', cela porte à croire que la femme est au second rang. Depuis des lustres jusqu'à nos jours, la problématique de la femme est et reste un sujet tabou, une question préoccupante pour les femmes de façon générale et en particulier quelques hommes qui éprouvent le désir de les aider à se libérer de ces injustices et à vivre sans contraintes, puisqu'elles ont les mêmes droits que les hommes. A ce sujet, des bonnes volontés, des associations, des organisations, et les gouvernements de chaque état se donnent pour objectifs fondamentaux de prendre des mesures, des décisions pour mener des luttes et valoriser la gent féminine.

Par ailleurs, les violences subies par les femmes constituent l'une des violations des Droits de l'Homme les plus répandues dans le monde et surtout en Afrique. Au Bénin par exemple, les droits des femmes sont violés depuis fort longtemps. Ce qui a d'ailleurs été une préoccupation majeure pour l'Etat béninois, qui se donne pour lourde responsabilité de défendre la femme et de la respecter. Ainsi l'Etat béninois prend toujours des décrets et des lois en faveurs des femmes. Malgré les résistances et toutes les formes de discriminations dont elles sont victimes, les femmes étudient, travaillent et s'imposent. Mais avec une parfaite implication de certains hommes de pouvoir qui ont compris que le développement de la société se construit au prix des efforts de toutes les couches, sans distinction aucune, le Bénin semble s'engager dans cette dynamique, en témoignent les récentes décisions prises pour mettre à terme les violences, les harcèlements et les abus de tout genre. Par conséquent les projets de reforme sur la protection de la femme ont été institués au Bénin et ont fait l'objet d'une séance de travail conjointe entre les députés et les membres du gouvernement le jeudi

[61] Platon, *Ménon*, in œuvre complètes, tome3, 2eme partie, P. 263

23 septembre 2021 à la salle bleue du palais des congrès de Cotonou. L'objectif principal poursuivi par cette réforme est le renforcement de la protection de la femme contre les atteintes dont elle est victime en raison de son genre. Toute personne ne respectant pas les décisions prises sera punie conformément aux disposions de cette loi.

Les rencontres internationales avaient également eu lieu pour des prises de décisions au profit des femmes. Ainsi, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)[62] a adopté en 1993 la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle définit la violence à l'égard des femmes comme tous les "actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée" (article 1er). Il y a des violences domestiques (coups, violences psychologiques, viol conjugal, féminicide, harcèlement ou agression sexuelle, mutilation génitale féminine, trafic d'êtres humains). Des associations des femmes ont aussi renforcé les campagnes de sensibilisation pour faire connaître les lois et décisions prises par l'état et les organisations.

Néanmoins, Il faut reconnaître que la violence contre les femmes vient d'une discrimination fondée sur le sexe et de l'inégalité entre hommes et femmes. On ne peut pas espérer la faire reculer sans tenir compte du contexte général dans lequel évoluent les femmes et de la nécessité de faire respecter leurs droits fondamentaux en général. Toutes les politiques, lois, décisions budgétaires, etc. ont une incidence sur les femmes et sont susceptibles de les rendre encore plus vulnérables à la violence.

De plus, la réponse à la violence contre les femmes doit être holistique. Il faut prévenir et protéger, venir en aide aux victimes et veiller à ce qu'elles soient protégées à l'avenir. Il faut réprimer pénalement la violence contre les femmes, identifier les auteurs de ces violences et les traduire en justice. Il faut enfin lutter contre l'impunité.

Mettre fin à la violence contre les femmes n'est pas la responsabilité d'une personne, d'un acteur ou d'un groupe. Pour obtenir un changement durable, il faudra une action collective, dans laquelle tous ont un rôle à jouer. Tous, hommes et femmes, pays développés et pays en développement, représentants du gouvernement, des parlements, de la justice, agents de la force publique, société civile, secteur privé et organisations internationales,

[62] Site du haut-commissariat des nations unies aux droits de l'homme.

doivent y prendre part. Mais il n'est pas de solution, ni de moyen unique pour mettre fin à la violence contre les femmes, qui est l'objectif à atteindre. Il existe au contraire des démarches diverses, qui reflètent la diversité des situations et des expériences nationales. En plus, si les lois sont nécessaires, elles ne suffisent pas, car il y a souvent un hiatus entre l'égalité de jure et l'égalité de facto, entre la loi et son application effective. C'est aussi aux parlementaires qu'il incombe de combler ce fossé puisqu'ils ont le pouvoir de contrôler l'application des politiques et des programmes et de s'assurer qu'ils répondent aux normes et aux objectifs fixés. Il est assurément nécessaire que toutes les parties unissent leurs efforts pour instaurer l'égalité et mettre fin à la violence contre les femmes.

C'est dans cette perspective que les textes fondamentaux sur le droit des femmes ont eu le jour. En 1945, la Charte des Nations Unies à travers sa conférence tenue à San Francisco affiche en préambule une profession de foi tout à fait novatrice. Où il est dit : « nous, peuples des Nations Unies, résolus à (…) proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ». Les femmes s'organisent et tiennent des mouvements purement féministes pour instaurer l'égalité des droits des hommes et des femmes afin de mettre fin aux dominations. Il y a également des conférences des Nations Unies pour les femmes qui furent organisées en 1980 à Copenhague et en 1985 à Nairobi, la conférence mondiale sur les femmes de Pékin en 1995 ont été un atout favorable dans l'instauration des droits de la femme. En 1948, la déclaration universelle des droits de l'homme réaffirme entre autre le principe d'égalité entre les sexes à travers les articles 01 et 02. L'article dit ceci : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Quant à l'article 02 qui stipule: « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamé dans la présente déclaration sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de religion, de langue, d'opinion publique ou tout autre opinion nationale ou sociale de fortune, de naissance ou de tout autre situation (….) »[63]. Par ailleurs les femmes elles-mêmes s'organisent et font des mouvements féministes pour promouvoir la dignité féminine à travers l'égalité des droits homme et femme, pour mettre fin aux discriminations et aux dominances. L'ensemble de ces conférences se donnent pour but fondamentale de lutter contre les injustices et les violences faites aux femmes. C'est pourquoi en 1979, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des

[63] Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 01 et 02

femmes a eu également lieu (CEDEF). En 1993, la conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne marque un tournant décisif dans la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes avec le slogan : « les droits des femmes sont aussi des droits humains ». Loin de ces déclarations, il y a des principes d'égalité et des mises en place d'outils pour leur application qui ont été déclinée pour le bien-être de la gent féminine. Il s'agit entre autre de : accès à l'éducation, accès à tous les postes de la vie publique et politique, égalité dans le domaine de l'emploi reconnaissance de la fonction sociale de la maternité, modification des traditions coutumières préjudiciables aux femmes, égalité dans l'accès au soin de santé, accès égale à la vie économique et à la pratique du sport, accès aux prises de décision etc…

Il faut par contre noter que l'ensemble de ces luttes à travers des conférences et organisations quand bien même ont engendré des résultats positifs dans la vie des femmes, elles constituent également la base de certains difficultés liées à la gent féminine. En effet, les femmes, à l'aide des appuis venant des conférences, des associations et des organisations, ont eu d'énormes pouvoirs qui par moment les rendent acariâtres, des personnes dépourvues de sens et d'esprit critique, indiscrètes, bavardes, puisqu'elles ne craignent rien du tout, elles se voient tout puissantes, protégées par les lois, certaines femmes exagèrent dans leur prisent de décision en tant que personnes libres et de droit, elles choisissent volontairement de malmener les hommes. Que deviendra notre monde, lorsque tous les pouvoirs sont confiés aux femmes ? Qui sera le chef de famille ? Qui domine qui dans un couple ? La femme ou l'homme ? Et s'ils sont au même pied d'égalité, comment vont-ils organiser le monde ? Puisqu'ils sont les seuls étant capables de diriger ou de façonner son milieu social. Ce qui fait de l'homme le '' Dasein'' ou ''l'être là''[64]. Il n'est pas simplement au monde, il est un être de bondissement pur. Comme Martin HEIDEGGER nous l'apprend en ses propres termes : « Dasein existiert faktisch »[65]. Parmi tant d'existence, Dieu choisit l'homme et la femme comme maitres de la terre. D'après les analyses et à partir des écrits saints les hommes sont à l'image de Dieu. Cette spécificité se manifeste à travers les facultés dont ils sont dotés.

Au regard de toutes les analyses, force est de constater qu il y a un sexe dominant chez tous les espèces petit ou grand qu'ils soient de façon naturelle. Pourquoi ce schéma du dominant-

[64] Jean Beauffret, « A propos de l'existentialisme », in *de l'existentialisme* à Heidegger, 1945, éd. Vrin, p. 21-22. In philosophie Terminale L ES S, Magnard, p. 200.
[65] Ibid, p.21-22.

dominé au niveau des humains pose problème ? On entend beaucoup parler en ce moment du couple dominant/dominé. Et ce, de manière souvent assez simpliste. En effet ce qui structure ce type de relation, c'est avant tout une dépendance réciproque, mutuelle. Manifeste dans le cas du dominé, la dépendance n'en est pas moins puissante chez le dominant qui dépend, lui, du pouvoir qu'il exerce sur l'autre. Plutôt que de parler d'un couple dominant/dominé, il serait donc plus juste de parler d'un couple où cette problématique de la dépendance -de l'attirance pour la dépendance, de la lutte pour ne pas y céder- est au centre de la relation. C'est l'histoire personnelle de chacun qui donnera forme, à l'âge adulte, et notamment dans la relation de couple, à ces deux statuts en miroir inversé. La posture du dominant traduit ainsi souvent une défense contre la peur ou, ce qui revient au même, contre la tentation d'être soi-même dominé ou soumis. Avoir quelqu'un sous sa dépendance permet de manière projective, de s'en protéger. Ce n'est pas moi qui désire être soumis, c'est lui, ou c'est elle. Critiquer l'autre, l'accabler de reproches, le faire se sentir perpétuellement défaillant, en faute, masque l'insécurité fondamentale du dominant.

Du côté du dominé, s'en remettre à son partenaire peut procurer un sentiment - ou un semblant- de sécurité, ancré sans doute dans nostalgie régressive d'un état où l'on se sent guidé, tenu, pris en charge. Mais, derrière cette répartition des rôles, les choses sont plus complexes. Le plus souvent, la docilité, la soumission ne sont qu'apparentes. Il peut même y avoir, de façon plus ou moins cachée, une forme de résistance, voire d'emprise dans le fait de se montrer toujours passif, jamais ouvertement révolté contre un partenaire qui croit assujettir l'autre, mais ne sait rien au fond de ce qu'il ou elle pense ou veut vraiment. Jusqu'à faire douter le dominant de la réalité du pouvoir qu'il exerce.

Se rejouent aussi de chaque côté des fixations infantiles assez semblables. Dominant comme dominé se sont souvent vécus comme des enfants décevants, qui n'ont pas su, pas pu, satisfaire leurs parents. L'un, le dominé, se maintient dans cette position d'enfant insatisfaisant qui espère toujours arriver à combler son partenaire parent, tout en sachant que c'est impossible. L'autre, le dominant, croit échapper à ce rôle et à cette souffrance en s'identifiant au parent déçu, mais ne parvient au fond qu'à renforcer, en lui et chez l'autre, cette dialectique de la déception. La crise survient quand, pour des raisons internes ou externes au couple, l'équilibre entre ces deux tensions se trouve fragilisé par d'éventuelles tentatives d'autonomie de l'un ou par un excès de contrôle de l'autre Par exemple, au départ des enfants. Une femme qui, jusque-là, répartissait son pouvoir sur ses enfants et son mari, le reporte entièrement sur

ce dernier, qui, supportant mal cet excès nouveau de contrôle, cherche à affirmer de manière plus active une part d'autonomie. Les reproches s'enclenchent alors sur le mode bien connu des enchaînements circulaires: si je cherche à t'échapper, c'est que tu me tyrannises ; si je te surveille ainsi c'est que tu manques à tes engagements.

Jadis le couple dominant-dominé correspondait à une répartition idéologique du masculin et du féminin. Y compris dans les représentations qui se moquaient d'un homme en apparence dominant, en réalité dominé par une épouse rusée, agissant dans l'ombre, et qui, au fond, "portait la culotte". Aujourd'hui la domination masculine, qu'elle soit sociale ou conjugale, semble pouvoir difficilement être remise en question. Pourtant les choses sont, là aussi, beaucoup plus compliquées et cela n'a guère de sens d'attribuer à tel ou tel sexe le caractère de dominant ou de dominé. D'autant que le masculin et le féminin, en tant que composantes psychiques, sont présents chez l'homme comme chez la femme et ne se coïncident pas avec le "sexe" biologique ni non plus avec le genre qui est, comme on le sait, une construction sociale. Dans les consultations conjugales, lorsque les gens se présentent en couple, ce sont souvent les dominants, ceux qui sont décidés à "prendre les choses en main" qui sont à l'initiative du rendez-vous. Il faut veiller alors à ce que la thérapie ne serve pas de levier supplémentaire pour assujettir davantage le partenaire. Si la demande de l'un consiste à vouloir, à tout prix, prouver à l'autre qu'il a tort et que, pour que le couple se maintienne ; ce qu'il souhaite évidemment, il faut que le partenaire obéisse davantage, celui-ci risque de fuir la thérapie et parfois aussi le couple, soit en quittant son conjoint, soit en s'évadant davantage dans le travail ou dans une liaison.

En revanche le partenaire, homme ou femme qui se sent étouffé, dominé par l'autre, viendra plutôt consulter seul et dans une perspective d'aide à la séparation. On retrouve, dans ce cas de figure, toutes les variantes de l'emprise qui vont jusqu'à l'extrême des violences conjugales.

Hormis ces situations de violence, le couple peut évoluer si chaque partenaire cherche à comprendre ce qu'il y a derrière cette dépendance mutuelle qui les attache douloureusement l'un à l'autre. C'est sans doute plus facile pour le dominé qui, n'ayant pas "le beau rôle", peut avoir envie de chercher les raisons qui l'ont amené à abdiquer sa liberté au profit d'un autre. Il ou elle pourra ainsi, dans le cadre relativement sécurisant d'une thérapie conjugale, surmonter son angoisse de séparation. C'est plus difficile pour le dominant, en proie à la même angoisse de séparation et dont la force apparente masque une grande fragilité. Pour lui en effet

maintenir l'emprise c'est maintenir le lien. Affirmant haut et fort sa légitimité, son bon droit - il n'a rien à se reprocher, il est fidèle, il gère tout parfaitement-, il n'accepte pas aisément de se remettre en cause. C'est pourtant seulement de cette manière que le couple pourra à la fois durer et se réinventer autrement. En prenant garde à ce que chacun et chacune trouve, dans la place qu'il occupe, le sentiment de sa valeur et de celle que son partenaire lui reconnaît. En effet, la responsabilité de toutes et de tous est recommandée selon même les recommandations de Dieu. C'est-à-dire que la femme et l'homme doivent connaitre chacune et chacun son rôle, tel que Dieu à établir l'ordre naturel des choses. Par conséquent, les peines et joies sont rendues à part équitables par le créateur et selon le genre de part leurs actes également. Raison pour laquelle l'homme et la femme ont été maudit en fonction de leurs péchés. Dieu dit à la femme : **«** J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi »[66], lit-on dans la Genèse. C'est ainsi que la femme et ses entrailles sont la propriété de l'homme. Quant à ce dernier, il est di « tu mangeras à la sueur de son front »[67]. Et pourquoi la guerre des sexes sévit depuis des millénaires. Pour des questions d'intérêt justement et non un achement à Dieu. Raison pour laquelle les hommes sont au pouvoir, les femmes sont à leur service. Cela les rend très peu conscientes, routinières, peu inventives, peu créatrices notamment dans les activités de type intellectuel ou esthétique, peureuses et lâches, esclaves de leurs corps et de leurs sentiments, peu aptes à dominer et à contrôler leurs passions, inconséquentes, hystériques changeantes, peu fiables voire traîtresse, rusées, jalouses, envieuses, incapables d'êtres bonnes camarades entre elles, indisciplinées, désobéissantes, impudiques, perverses. Se sentant également en sécurité et protéger, elles sont aigris, coléreuses, chagrines et parfois invivables. Parce qu'elles possèdent des tempéraments forts et sont dures de caractères. Imaginez-vous un peu dans ses conditions, une femme au foyer avec un tempérament grincheux et fâcheux! Ceci n'est pas la bienvenue dans nos contrés Africaines par exemple au Bénin. L'ensemble de ces faits fait que les hommes ont peur des femmes. Cela fait que les femmes sont abandonnées à elles mêmes, elles ont l'âge et ne jouissent pas de vie de couple. Par conséquent, on enregistre des prostitutions, et à la ménopause, elles se retrouvent sans enfants et constitues un danger pour société. Non seulement elles ne donnent pas un bon exemple, mais également, elles fatiguent son entourage avec des attitudes typiques.

[66] Genèse, chp3, verset 16
[67] Ibid, verset 17

Les pays d'Afrique peu importe leur niveau de civilisation, fonctionnent toujours sur la base de la tradition. Où la femme est et doit être au second rang. C'est d'ailleurs, pour cette raison qu'elles sont peu représentées dans certains domaines au Bénin, en l'occurrence l'enseignement. L'on réalise ainsi, qu'il y a une minorité peu agissante dans les sphères d'implémentation des décisions publiques en milieu scolaire considéré dans son ensemble, le corps enseignant au Bénin reste dominé par la gent masculine. C'est d'un fait incontestable dans nos collèges et lycées Ce problème de faible taux d'effectif de la gent féminine dans les effectifs des corps enseignants au Bénin peut recevoir plusieurs explications parmi lesquelles : les phénomènes de déscolarisation précoce de la jeune fille ; l'hostilité du milieu familial pour la scolarisation des filles ; les représentations sociales ou plus concrètement la culture persistante peu valorisante du rôle de la femme dans les sociétés traditionnelles ou archaïques. Cette panoplie de problèmes sociaux ne manque pas d'avoir des répercussions sur le parcours scolaire des élèves filles. Autant de facteurs socioculturels qui défavorisent la scolarisation et la promotion des jeunes filles élèves appelées à devenir comme leurs homologues garçons, des actrices de leur société. Certes, depuis plus de deux décennies maintenant, les politiques publiques du secteur de l'éducation nationale s'évertuent dans des programmes de promotion de la scolarisation massive des jeunes filles mais sans réellement impacter socialement. Les femmes enseignantes sont toujours peu visibles dans les arènes d'exécution des politiques publiques de l'éducation nationale. En effet, comme dans la sphère de l'élite dirigeante des secteurs de l'éducation, les femmes enseignantes sont également peu visibles dans les administrations chargées de l'opérationnalisation des décisions émanant de la hiérarchie. De ce fait, l'administration qui est chargée de traduire en actes les décisions publiques prônées par l'élite dirigeante conserve naturellement un pouvoir d'influence sur l'autorité décisionnelle. Ce pouvoir d'influence peut être investi à toutes fins utiles pour amener le pouvoir décisionnel à infléchir sa position sur tel ou tel aspect des programmes que l'administration est appelée à exécuter. Ainsi, la sous-représentativité de la femme enseignante dans cette sphère opérationnelle des programmes dédiés aux secteurs de l'éducation nationale ne permet pas une meilleure défense des intérêts corporatistes de la femme enseignante. La femme enseignante, est en effet un objet minoré des réformes publiques de l'éducation, *à* en croire l'enquêté Salifou H. enseignant au CEG de Tchaourou, un entretien du 06 février 2021, qui stipule que, depuis leur création ou ouverture, les lycées ou internats pour filles n'ont pas connu une réelle politique de suivi et d'évaluation à telle enseigne qu'on ne sait même pas ce que deviennent globalement les jeunes filles élèves qui y ont effectué leur parcours scolaire.

Très peu franchissent le cap du Baccalauréat pour poursuivre avec des études universitaires. Celles qui franchissent le seuil du Baccalauréat subissent des injures voir même des maledictions à divers niveau. Non seulement, la société constitue un poids pour leur évolution, mais également les hommes n'éprouvent pas le désir de voir la femme en tant qu'être inferieur émergé. Raison pour laquelle, les hommes s'organisent de tel en sorte que les décisions prisent aliènent les femmes. Dans la mesure où les libertés et volontés des femmes sont privées, elles sont considérées comme des étrangers. Dans un couple, qu'il soit fonctionnaire où non, les décisions prises viennent toujours des hommes. Cela s'explique mieux à partir du moment où, les femmes n'ont aucune prise de décision en matière de conception. A cet effet, ce sont les hommes qui décident en Afrique par rapport à la limitation de progénitures. Ce qui fait que certains hommes pour empêcher leur femme d'exercer certaines fonctions, s'organisent de tel en sorte que la femme contracte des grossesses non désirées. Cela se dit dans nos jargons '' j'ai bombardé ma femme'' ou '' je viens de lui donner son boulot''. Les hommes se disent que, cela est le seul moyen de garder une femme au foyer.

Mais les femmes méritent-elles une considération majeure dans certaines circonstances ? La nécessité de cette question est que les hommes ont une image des femmes, au point où on les traite de: '' Créatures irrationnelles et illogiques, des personnes dépourvues d'esprit critique, elles sont curieuses, indiscrètes, bavardes, incapables de garder un secret, routinières, peu inventives, peu créatrices notamment dans les activités de type intellectuel ou esthétique, peureuses et lâches, esclaves de leurs corps et de leurs sentiments, peu aptes à dominer et à contrôler leurs passions, inconséquentes, hystériques changeantes, peu fiables voire traîtresse, rusées, jalouses, envieuses, incapables d'êtres bonnes camarades entre elles, indisciplinées, désobéissantes, impudiques, perverses''. Plus loin, elle présente encore un autre discours moins inférieur : ''Fragiles, casanières, peu douées pour l'aventure intellectuelle et physique, douces émotives, recherchant la paix, la stabilité et le confort du foyer, fuyant les responsabilités, incapables d'esprit de décision, d'esprit d'abstraction, crédules, intuitives, sensibles, tendres et pudiques, les femmes ont besoin par nature d'être soumises, dirigées et contrôlées par un homme''. La différence des statuts suit donc une logique à la fois d'hiérarchie et binaire. ''Il y a de ce fait un sexe majeur et un sexe mineur, un sexe fort et un sexe faible, un esprit fort, un esprit faible. Ce serait [donc] cette faiblesse naturelle congénitale, des femmes qui légitimerait leur assujettissement jusque dans leur corps''. En effet, il est raisonnable qu'elle soit au second rang à cause de toutes ces caractéristiques qu'elle incarne.

Par conséquent, les hommes en tant que sexe masculin, se donnent le pouvoir de gérer les femmes car les êtres humains tiennent le plus souvent compte de ce principe de sexualisation pour fonder leur logique d'action, de pensée et de différenciation qui sont considérées comme des faits sociaux normaux, des faits sociaux allant de soi. Ce qui fait que la puissance, la domination, la virilité sont des éléments définissant l'homme. La soumission, l'impuissance, la fertilité sont également des éléments caractérisant la femme. Il y a donc une sorte de parcellisation légitimée des savoirs, des chances d'accès aux opportunités bref en un mot du développement. L'exclusion des femmes dans les affaires politiques et publiques explique, par exemple, le fait que le genre aura du mal à se faire opérationnaliser. Toutes ces réalités nous font croire que les hommes sont plus compétents techniquement parce que la politique est de leur compétence. La différence entre les hommes et les femmes que nous acceptons comme allant de soi, parce qu'elle se retrouve dans toutes les pratiques, est fondée sur un coup de force sociale, sur une assignation à compétence, la division du travail entre les sexes accorde à l'homme la politique, comme elle lui accorde le dehors, la place publique, le travail salarié à l'extérieur. Tandis qu'elle voue la femme à l'intérieur, au travail obscur, invisible, et aussi à la psychologie, au sentiment. La femme semble alors être déchirée entre deux sphères culturelles où l'un est favorable à son habilitation et l'autre défavorable à son épanouissement. Et à en croire, chercheurs et développeurs on ne peut modifier les rapports du genre que par la culture d'où l'ambiguïté du culturel vis-à-vis des mêmes relations du genre. La complexité des relations sociales entre homme/femme n'est-elle qu'un fait historique ? Il faut dire qu'elle est crée à un moment donné de l'histoire des sociétés humaines et tellement ancrée dans les habitudes. L'essentiel est de faire en sorte que le pouvoir du sexe cède sa célèbre et noble place au pouvoir du sociale même si la culture est un fait ambigu des relations du genre. Une habilitation de la femme enseignante passe par là.

CONCLUSION

En Afrique et en particulier au Bénin, les femmes occupent une place importante. En effet, les femmes tout en assurant des fonctions qui garantissent la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages ne disposent pas des mêmes chances et des mêmes avantages que les hommes dans tous les secteurs d'activité économique du Bénin. La vie des femmes est énormément marquée par la reproduction qui a une influence directe sur leur état de santé et sur les opportunités d'accès à l'instruction, à l'emploi et aux revenus : les femmes se marient jeunes et beaucoup plus précocement que les hommes.

Cette situation conditionne les possibilités d'instruction, de travail et de répartition de richesse au sein de la famille. Le statut juridique qui leur est fait ne les autorise pas à jouir conjointement avec leurs maris des mêmes droits. Ces positions héritées du passé se cristallisent dans la culture. Celle–ci les véhicule et devient, en ce qui concerne les valeurs négatives qu'elle charrie, un frein à la pleine jouissance par les femmes des droits humains universellement reconnus. Ces pratiques socioculturelles, loin de militer en faveur d'une habilitation de la femme l'expose plus à un état de pauvreté humaine et monétaire que les hommes. Ce fait non seulement limite les femmes dans leur implication, leur accès au processus de développement, mais également, elles sont considérées comme des êtres faibles que les hommes doivent exploiter, dominer, bref, les guider comme des marionnettes. Cela émane de nos réalités culturelles purement africaines. L'ensemble de ces réalités empêche les femmes à réaliser leurs rêves. Par conséquent, des préjugés à l'égard de la gent féminine s'installent par rapport à ses choix, ses ambitions, ses désirs et ses options de vies. A cela, l'on a l'habitude de dire ‘'les femmes ne peuvent pas tout faire''. Tout faire, c'est se comparer aux hommes alors que pour nos traditions elles ont des limites qui les qualifient d'êtres inferieurs que Beauvoir appelle ‘'deuxième sexe'', un sexe inférieur. Un sexe qu'on accorde l'incapacité de faire tout ce que les hommes peuvent faire. Dans son ouvrage intitulé le deuxième sexe, il appelle la femme ‘'l'étranger '' En l'occurrence, la philosophie est l'une des matières ou discipline, où la femme est très peu représentée. Ce qui fait qu'au Bénin, la femme philosophe n'était pas représentée au sein de nos lycées et collèges. Les femmes étaient presqu'inexistantes dans ces secteurs d'enseignement au Bénin. Mais, de nos jours, même s'il n'y a pas une représentativité de type égal entre les genres, on note quand même une avancée représentative des femmes, qui d'ailleurs est le pilier de l'éducation. En effet, sans la femme l'éducation est boiteuse et aveugle. Car elle est éducatrice par nature, en tant qu'une mère qui doit connaitre toutes les difficultés des apprenants et chercher à les éduquer.

Malgré, des doubles fonctions dont elle appartient, elle parvient à donner un enseignement non négligeable, elle le fait et bien comme les hommes, parfois même excellente. Pourtant, ces femmes sont en même temps ménagères et bureaucrates. Ainsi elles prennent soins de leurs maris, de leurs enfants, de leurs belles familles sans non plus abandonner leurs familles d'origine, elles supportent les tracasseries de la maternité telles que par exemple la grossesse, l'allaitement. Ces femmes doivent également s'appliquer en tant que enseignante et philosophe. Cela devient une lourde tâche pour elle. Dans la mesure où la philosophie est une discipline générale, puisqu'elle est la mère de toutes les sciences. Par conséquent, la gent féminine est victime des injustices naturelles et sociales qui fait d'elle une femme soumise et même esclave des hommes. Et c'est ce qui explique des discriminations, des injustices, des violations des droits des femmes, des harcèlements de tout genre dont elle est victime.

Dans le souci d'éradiquer tous ces mots qui freinent les femmes dans leurs prises de décision pour leur émancipation, des organisations et associations procèdent par des sensibilisations et orientent les gouvernants et législateurs à prendre des mesures pour mettre fin à la souffrance des femmes, de même les permettre de jouir de leur droit sans discrimination aucune, car les hommes naissent égaux.

Nous avons cependant noté qu'une telle logique était vouée à l'échec non seulement en raison des conflits que les couples vivent à cause justement de ces aides pour garantir le bien être et la sécurité des femmes, mais aussi en raison de l'impolitesse des femmes envers leurs époux et envers ses semblables de manière générale. Du faite qu'il ait des normes pour les protéger, l'on remarque qu'elles sont aigries, ce qui d'ailleurs, dénature la femme.

REFFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages spécifiques

- De Beauvoir, Simone, *deuxième sexe tome2*, P. 13-24-219-477

Ouvrages Généraux

- Badian, Koyaté Seydou, *Sous l'Orage*, paris 1964, 253 pages.

- Beauffret, Jean, « A propos de l'existentialisme », in de l'existentialisme à Heidegger, 1945, éd. Vrin, p. 21-22. In philosophie Terminale L ES S, Magnard, p. 200.

- Bourdieu Pierre, *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 24. Vol. 36-37, février/mars 1981

- D'Aquin, Saint Thomas, *somme théologique*, partie 1, question 2, de l'existence de Dieu, G. Truc, Paris, Payot, 1924, trad. Vivès, P. 60-65

- Hitler, Adolphe, cité par Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Prés. Afric, 1955, P. 13

- Hobbes Thomas , *Leviathan* (1651), chap.14, trad. G. Mairet, Gallimard, coll « Folio essais », 2000, p. 229-231. In *Philosophie Terminale* L, p. 456.

- Descartes, René, *discours de la méthode suivi des méditations,* P.13

- Kant, Emmanuel, *Critique de la raison pratique*, Partis, PUF, 1949, P. 150-151

- Kant, Emmanuel, *fondement de la métaphysique des mœurs,* trad, V. Delbos, Paris, librairie Delagrave, 1959, P. 46

- LALANDE, André, *vocabulaire technique et critique de philosophie* ,Paris, PUF, 1926, P. 551

- Le Gales, Patrick, *Les réseaux de politique publique* , l'Harmattan, 1995, p. 14. in Patrick LE GALES.

- Max, Karl, *le capital*, 1976, P. 450, Ed sociale, Paris

- Max, Weber, *le savant et le politique* (1919) trad. J. Freund revu par E. Fleischmann et E. de Dampierre, Pion 1959, 10/18, coll. « bibliothèque » 1963, P. 206-207 in philosophie terminal L, Hatier, P. 293-294.

-Max, Weber, *sociologie politique*, 4e édition mise à jour, deboeck Supérieur, p. 232

- Platon, *Ménon*, in œuvre complètes, tome3, 2eme partie, P. 263

-Platon, *la République*, Gallimard, 1993, 234 pages

-Platon, *Apologie de Socrate, GF Flammarion, p.112-113*

- Platon, *Apologie de Socrate, Criton, Phédon,* Paris, Galimmard, 1950. Plus précisément dans le *Phédon*,
- Pliya, Jean, *Les tresseurs de corde*, P .35
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *du Contrat social*, Paris, le Livre de poche, 1996, P. 22-23
- Sartre, Jean-Paul, *l'existentialisme est un humanisme*, P. 21-24 pas, Ed Nagel, réédition 1967.
- Sembene, Ousmane, *Les Bouts de Bois de Dieu*, Pocket, 379 pages.
- Turmel, André, *Culture, institution et savoir*, pp. 1-24, (1997)

Autres documents

- Badarou Moubarack, Bouraima Moukadam, Dossa Dah Simon, Quenum Daniel et Bonou Hassan Aïchatou, *initiation aux droits de l'enfant*,
- DADJO Cica Mathilda, *Bénin Profil Genre*, p. 20
- Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 01 et 02
- Genèse, chapitre3, verset 16, verset 17
- Gérémi 32-27
- Gruénais, Marc-Éric et Pourtier, Roland « « La santé pour tous » en Afrique : un leurre ? » pp. 3-12
Larousse-Bordas,1997, p. 197 68
- LAROUSSE RÉFÉRENCES, in Boudon, Raymond, Besnard Philippe, Cherkaoui,
- Mohamed et Lécuyer, Bernard-Pierre (dir.), *dictionnaire de la sociologie*, Edition
- OUNSOU, Gildas, *un miroir dans le noir*, ed Gilous (nouvel). 2019 P. 85
- Pruvost, Jean, Publié dans *le FIGARO* le 11/03/2018 à 12:44
-Radio et Télévision Locale de France, *Le féminicide*. 2002
- République du Bénin et PNUD, Rapport sur le Développement Humain au Bénin, VIH/SIDA et Développement Humain, p. 194, 2005
- Setbon, Michel, *Risques, sécurité sanitaire et processus de décision*, Collection Médecine des risques, Elsevier, 2004. p. 143
- Sourate 2 verset 228
-Unesco, Revue Tiers Monde, t. XXIV, n° 94, Avril-Juin 1983
- Turmel, André, *Culture, institution et savoir*, pp. 1-24, (1997)

Table des matières

SOMMAIRE II

REMERCIEMENTS iv

RESUME V

SUMMARY V

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I – GENERALITES 3

1-1 Définition des concepts 3

1-2 Historique du statut de la femme 5

CHAPITRE II - LA FEMME PHILOSOPHE EN SITUATION DE CLASSE 9

2-1 L'impact de la femme philosophe dans l'enseignement 9

2-2 Difficultés rencontrées par l'enseignante philosophe 17

CHAPITRE III – LE REGARD DE LA SOCIETE SUR LE STATUT DE LA FEMME ENSEIGNANTE DE LA PHILOSOPHIE AU BENIN 24

3-1 Préjugés et perceptions traditionnelles de la femme enseignante et philosophe 24

3-2 La place que la femme philosophe occupe dans le processus de développement de la société béninoise 40

CHAPITRE IV – APPROCHE CRITIQUE 49

4-1 Les conditions sociales comme source de la différenciation de genre. 49

4-2 Des injustices liées aux genres (Défense excessive du féminisme comme une source de difficultés) 51

CONCLUSION 62

REFFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 64

TABLE DES MATIERES 66